Millery Mag n°1 - janvier 2019

MEILLEURS VŒUX

https://www.mairie-millery.fr

Conception : service communication mairie - © Crédit photo : Atelier Didier Dalmas, architectes associés

Votre ville sur internet :
www.mairie-millery.fr

Pour suivre au plus près les actualités de votre commune, nous vous invitons à vous inscrire à la newletter via le site internet : www.mairie-millery.fr

SOMMAIRE PAGE

3 Vie Municipale
17 Vie Scolaire
20 Vie intercommunale
30 Vie associative
40 Informations pratiques
41 État civil
42 Tribune Libre
43 Agenda
44 Photos des classes en 8

A noter :
prochaine parution
Millery Mag printemps (début avril) 2019
Merci d'envoyer les articles
et photos au service communication :
com@mairie-millery.fr
avant le 20 février 2019
Si vous n'avez pas reçu le Millery Mag hiver 2018,
vous pouvez le consulter directement sur le site de la mairie :
http://www.mairie-millery.fr/-Magazine-municipal-.html
ou venir nous le signaler en mairie.

Ce magazine a été élaboré sous la responsabilité de la commission information-communication.
Directeur de la publication : Madame le Maire, Françoise GAUQUELIN.
Comité de rédaction : Madame le Maire, Françoise GAUQUELIN, Céline ROTHÉA, Valérie AZNAR, Agnès BUGNET. Patrice BÉRARD, Monique BRET-VITOZ, Marc BROTTET, Mathilde BROTTET, Francis FIOT, Guillaume LÉVÊQUE, Mado POTDEVIN, Pierre Olivier VITTET.
Conception et mise en page : Service communication mairie de Millery - Isabelle Delorme
Impression : Imprimerie Brailly - AB - Numeric
JANVIER 2019

MOT DU MAIRE

Une année nouvelle commence et avec elle la concrétisation de projets d'investissements structurants pour notre commune. Ces projets vous sont maintenant presque familiers, vous ayant été présentés dans nos différentes publications ou à l'occasion de réunions publiques.

Notre école maternelle n'est plus, la place est libre pour recevoir dès ce début de mois de janvier les engins de chantier qui vont faire prendre forme à sa remplaçante. Ce vaste chantier va durer environ 15 mois avec une livraison des bâtiments prévue en avril 2020. Une information continue de l'évolution du chantier et de l'accessibilité aux différents bâtiments sera disponible sur notre site Internet. J'en appelle dès maintenant à votre compréhension pour toutes les perturbations que ce chantier va générer.
Cette année, la CCVG, sur proposition de la commune, va procéder à la requalification de trois rues : la rue Centrale, la rue Chaude et la fin du chemin de l'Étang. Les aménagements qui vont être faits, tiennent compte du travail préalable qui a été mené sur la hiérarchisation des voiries du village : zones de rencontre, zones 30km/h et zones 50km/h. Les riverains de ces voies ont été associés à ces projets et seront tenus informés régulièrement du planning des chantiers.
Un sujet très sensible pour notre village est celui du logement sur lequel nous conjuguons nos efforts avec la CCVG pour tenter de répondre au mieux à nos engagements inscrits dans notre Programme Local de l'Habitat couvrant la période 2016-2021. Un bilan détaillé de notre état d'avancement et des difficultés que nous pouvons rencontrer dans la mise en œuvre de ce programme, vous est présenté dans les pages suivantes.

Tous ces chantiers que nous venons d'évoquer n'auraient jamais pu se réaliser sans une équipe municipale soudée et dont l'objectif est de travailler dans le sens de l'intérêt général et en respect de l'ensemble des engagements que nous avons pris. C'est un travail commun qui doit renforcer le lien social par des actions du quotidien mais également par des opérations d'investissement majeures comme les écoles, une offre de logements diversifiée et des services répondant au mieux aux besoins prioritaires.
Le Président de la République dans une lettre adressée tout récemment aux maires a réaffirmé sa confiance en l'échelon local, en indiquant qu'il n'est de réussite que collective. Je le cite :
« *Une commune, un territoire ne peuvent se développer que si se mobilisent en son sein, les citoyens, élus, acteurs économiques, culturels, associatifs, pour porter des projets en commun. Et ce n'est pas la moindre responsabilité des Maires que celle de fédérer toutes ces énergies.* »

Dans le contexte de très fortes tensions sociales et politiques que connaît notre pays, la voix des territoires et des élus qui les représentent doit être entendue, le temps de la concertation est venu, dans le respect mutuel et dans la confiance. Sachons faire preuve de tolérance si nous voulons construire une solidarité collective renforcée et être force de propositions et non force de doléances ! Pourquoi rester dans un esprit de plaintes et non de propositions constructives et réalistes ?

En cette nouvelle année, notre magazine municipal maintenant « Millery Mag », se modernise avec la volonté d'être de plus en plus proactif dans le relai de nos informations municipales et communautaires et de celles du tissu associatif auprès de nos différents médias. Nous tenons à renforcer notre proximité auprès de tous les administrés par la création d'une newsletter, je ne peux que vous engager à vous inscrire sur le formulaire mis à disposition à cet effet sur notre site internet.

Nous avons la volonté permanente d'assurer la meilleure réponse possible aux administrés notamment en associant étroitement tous les habitants à tous nos projets comme nous avons pu le faire en termes de concertation pendant l'étude de centralité ou la réfection des voiries ou encore le projet d'école avec les enseignants et les parents d'élèves.

En ce début d'année, je tiens particulièrement à remercier :
- les responsables d'associations, les enseignants, les éducateurs, les gendarmes et les pompiers très sollicités et mis sous pression en ce moment,
- les chefs d'entreprises, les commerçants, les artisans, les agriculteurs, les viticulteurs qui participent au dynamisme de notre territoire, en termes de richesse, d'emplois et d'activités,
- nos agents communaux qui n'ont de cesse d'apporter un service efficace pour répondre aux besoins et aux sollicitations des administrés.

C'est grâce à tous ces acteurs que notre village et le territoire de notre communauté de communes sont aussi dynamiques et attractifs.

C'est dans un esprit de foi en l'avenir que le conseil municipal et moi-même, nous vous présentons à chacune et chacun d'entre vous, nos meilleurs vœux de santé et de convivialité avec une pensée toute particulière pour les personnes en souffrance face à la maladie, à l'isolement, à l'indifférence ou à la perte d'un être cher.

Souhaitons une année d'apaisement social, de dialogue, une année d'optimisme et de confiance en l'avenir.

Chères Millerotes, chers Millerots du fond du cœur bonne année 2019.

Françoise Gauquelin, Maire de Millery

© Crédit photo : CCVG

LE LOGEMENT A MILLERY

La commune de Millery travaille de concert avec la Communauté de Communes de la Vallée du Garon (CCVG) sur sa politique de logement qui doit répondre à la fois aux directives gouvernementales et aux besoins de son territoire.

La CCVG, qui a la compétence logement, a adopté le 7 février 2017 son second Programme Local de l'Habitat (PLH) pour la période 2016-2021. Ce document étant obligatoire pour les communautés de communes de plus de 30 000 habitants.

L'objectif prioritaire de ce deuxième PLH est d'approfondir l'action déjà engagée dans le 1er PLH pour faire face aux déséquilibres persistants en matière d'offre de logements sur notre territoire.

Il fixe les objectifs qualitatifs et quantitatifs permettant de répondre aux besoins en logements, tout en favorisant le renouvellement urbain et la mixité sociale, ainsi qu'une répartition de l'offre diversifiée et équilibrée géographiquement.

Ainsi ce sont au moins 1410 logements supplémentaires qui sont anticipés sur la période fin 2016 à fin 2021, dont 38 % de logements locatifs sociaux (soit 536 logements) pour les 5 communes de la CCVG (Brignais, Chaponost, Millery, Vourles et Montagny).

Ce programme comprend 5 axes principaux se déclinant en 20 actions.

L'ensemble de ce programme est consultable sur le site de la CCVG : https://www.ccvalleedugaron.com/vivre-et-habiter/le-logement-pour-tous/programme-local-habitat/

Comment se décline ce PLH sur Millery et quelles sont nos obligations ?

Pour rappel, la commune de Millery est soumise à l'article 55 de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain depuis 2012, année à laquelle elle a dépassé le seuil des 3500 habitants. Cela impose d'avoir 25 % de son parc de logements en logement locatif social. La population municipale INSEE de la commune en 2018 est de 4341 habitants.

Au 1er janvier 2018, le décompte était de 87 logements locatifs sociaux pour 1764 résidences principales soit 4,93 % de logements sociaux.

Le PLH prévoit pour Millery, la construction de 321 logements pour la période 2016-2021 dont 42 % de logements locatifs sociaux. Cela correspond à une production de 136 logements locatifs sociaux sur l'ensemble de la période dont 67 de 2017 à 2019.

Ces objectifs de mixité sociale seront pour Millery très difficilement atteignables malgré notre volonté affirmée de faire au mieux conjuguant pour cela nos efforts avec l'ensemble de nos partenaires.

De plus, en application de la loi « Égalité et Citoyenneté » adoptée le 27 janvier 2017, l'Etat nous demande de revoir ces objectifs très largement à la hausse puisque ce ne sont plus 67 mais 115 logements locatifs sociaux qui nous sont demandés sur la période 2017- 2019 !

Le non-respect des objectifs de réalisation de logements sociaux est pénalisé de plusieurs manières :

- Par un prélèvement annuel, appelé prélèvement SRU (de 2012 à 2018 : 415 000 € au total)
- par le risque de voir la commune inscrite en « constat de carence », ce qui pourrait être le cas de Millery si nous ne respectons pas les objectifs triennaux.

Si tel était le cas, le Préfet pourrait « prendre la main » sur les décisions d'urbanisme en vue d'une surproduction de logements et aller jusqu'à quintupler le prélèvement SRU (dans la limite de 7,5 % des recettes réelles de fonctionnement). A ce jour, nous n'avons pas été placés en constat de carence.

Pour affirmer sa volonté d'être moteur dans ce domaine, la commune a signé le 16 août 2018 avec l'État et la CCVG, un contrat de mixité sociale où elle s'engage avec ses partenaires à agir sur les différents leviers dont elle dispose pour remplir au mieux les objectifs qui lui sont assignés.

Quelles sont nos difficultés ?

- Sur le foncier : rare et onéreux

Afin de mobiliser du foncier, la commune a engagé un partenariat avec l'EPORA (Etablissement Public Ouest Rhône-Alpes) depuis 2012 afin que cet établissement puisse en lieu et place de la commune se porter acquéreur de terrains (bâtis ou non) mis à la vente. La commune ne disposant pas de fonds suffisants pour le faire.

C'est ainsi que les tènements suivants ont pu ou vont être mobilisés pour la production de logements : les propriétés Santoul, Saint-Jean, Dumont et Jean. Avant acquisition, ces tènements ou propriétés sont estimés par France Domaine et acquis au prix établi par cet établissement.

Or, les bailleurs sociaux ne peuvent acheter le foncier pour réaliser des logements locatifs sociaux au prix du marché en cours sur notre territoire. Les déficits d'opération sont importants et restent à la charge de la collectivité (par exemple : 70 000 euros sur l'opération Santoul).

- Sur l'acceptation par la population de cette nécessité de mixité sociale

Des craintes s'expriment parfois sur une augmentation rapide de la population, sur un renforcement de la densité urbaine (ce que demande la loi SRU) et sur le profil des nouveaux arrivants.

Mais, si nous voulons garder une population diversifiée où toutes les tranches d'âge sont représentées, il est urgent d'offrir aux jeunes des logements à loyer abordable et de leur donner la possibilité, dans le futur, de devenir propriétaires.

LE LOGEMENT A MILLERY

- Sur le besoin de mettre à niveau nos équipements et services publics

Une étude de programmation, portant sur la capacité de nos équipements publics réalisée en 2015-2016, a établi le constat d'un besoin rapide d'augmentation de capacité sur nos écoles, restaurant scolaire et espaces extra-scolaire.

C'est pourquoi deux classes supplémentaires ont été réalisées en 2017 à l'école élémentaire et que la reconstruction de notre école maternelle et l'extension du restaurant scolaire ont démarré fin 2018 pour être terminés mi 2020. L'ensemble pour un coût total d'environ 5 millions d'euros.

Quelles solutions ?

La commune s'est inscrite dans un dialogue auprès du législateur, par le biais de notre Député, pour étudier des pistes d'adaptation de la loi SRU, à travers la loi Évolution du Logement et Aménagement Numérique (ELAN).

Parmi les messages passés :

- que la loi puisse tenir compte des spécificités locales, on ne peut demander à un village de 4300 habitants de tenir les mêmes objectifs en matière de constructions de logements sociaux que des grandes villes de métropole...

- que l'on fasse confiance aux territoires pour produire une offre diversifiée de logements mais à leur rythme et en respectant les spécificités urbaines et les contraintes géographiques et économiques de chacun (protection du terroir agricole, de la ressource en eau, des risques naturels...).

- que l'on donne aux communes les moyens d'accompagner les nouveaux arrivants en ne les mettant pas en plus grande précarité par manque de transports, par moins de services publics ou d'offres de services adaptés, par moins d'aides de proximité....

- que l'on fasse évoluer les outils fonciers et les modalités d'évaluation foncière pour ne pas laisser aux collectivités des charges foncières impossibles à couvrir...

- que certaines offres de logements (type logements en accession sociale) puissent être prises en compte dans les objectifs de la loi SRU. Ce dernier point fait partie des avancées de la loi.

Le challenge est donc difficile voire insurmontable mais la volonté existe et est nécessaire si on veut que notre village vive grâce à la richesse de la diversité de sa population, que nos jeunes puissent y rester, que les moins jeunes trouvent des alternatives dans leur parcours résidentiel. Nous attendons de l'État qu'il nous fasse confiance et nous laisse le temps d'intégrer au mieux ces nouveaux logements dans un tissu urbain contraint mais de grande qualité.

Millery est un village dynamique, attractif, situé aux portes de la Métropole. Il est recherché pour son calme, pour la qualité de son tissu urbain et de ses paysages façonnés par l'agriculture, faisons en sorte de garder cet équilibre tout en respectant les évolutions qui sont nécessaires mais compliquées à mettre en œuvre.

Le règlement du PLU impose :

- 40% de logements locatifs sociaux sur l'ensemble de notre commune,
- 50 % dans les OAP (Opérations d'Aménagement Programmé),
- à partir d'un programme de 3 logements, au moins 40% de la surface de plancher doit être affectée à du logement locatif social.

Programmes existants et bailleurs

PROGRAMME/BAILLLEURS	Adresse	Date de livraison	Nbre total de logements	Dont logements sociaux
La Rose des vents - OPAC	9 rue de la Tourtière	1996	10	10
Le Milliaire - OPAC	22 avenue du Sentier et 6 av.J Némos	2005	16	16
Faubourg des Lys - ICF	21, 23 rue du Rave	2010	34	13
Domaine des Roches - OPAC	3 Rue ninon Vallin	2013	55	18
Triangle d'Or - F.Terre, Rhône Saône habitat	3, 5 rue de la Haute Valois	2013	38	11
Les Coutagnières - HLM Cité Nouvelle	10, 20, 27 et 70 rue du Clos Binet	2014	40	19
La Closeraie - OPAC	325 345, 373 rue du 19 mars 1962	2016	26	12
De l'Homme à l'habitat - 3F	26 rue du Guicholet	sept-18	4	2
Les Coteaux - Marignan - 3F	12 rue du 8 mai 1945	oct-18	29	17
			TOTAL	**118**

© Crédit photo : Mairie de Millery

TRAVAUX

Planning des travaux de construction de l'école maternelle, de l'extension du restaurant scolaire et de l'espace public

Comme de nombreux Millerots ont pu le constater, les travaux de démolition de l'école maternelle sont achevés. Ils ont été réceptionnés le 21/12/2018.

Nous avons eu en Mairie de nombreux retours de riverains satisfaits du chantier : en effet, celui-ci a toujours été très propre et n'a quasiment généré aucune nuisance pour les riverains. Nous tenons à remercier l'entreprise Roger MARTIN pour son professionnalisme ainsi que le bureau d'étude GINGER DELEO qui nous a accompagné en assurant la maîtrise d'œuvre.

Le projet de construction de la nouvelle école avance

Sur les 14 lots de travaux, 12 ont d'ores et déjà été attribués. Les 2 restants ont été déclarés sans suite et seront prochainement relancés. Ceci ne retarde pas le début des travaux : l'entreprise CHAZAL, titulaire du lot terrassement, VRD et espaces verts, est la première à intervenir, à partir du 8 janvier 2019.

Des barrières de chantier protègent l'emprise des travaux. L'emplacement de ces barrières sera amené à évoluer tout au long du chantier, notamment pour permettre l'accès direct à la salle des platanes.

Les accès aux différents bâtiments sont conservés, à l'exception :
- des accès véhicules à la MEJC et à l'ADMR. Le site n'est plus accessible aux véhicules depuis la rue Bourchanin. Les accès piétons à la MEJC et à l'ADMR sont quant à eux conservés.

- de l'accès piéton à la salle des Platanes. En effet, durant cette première phase de chantier, il faudra, pour accéder à la salle des Platanes, passer par l'entrée secondaire de la salle polyvalente. Une fois que la première phase de terrassement sera réalisée, un accès direct à la salle des Platanes sera réaménagé.

Les travaux dureront environ 15 mois, avec une livraison des bâtiments prévue pour le mois d'avril 2020. Nous comptons sur la compréhension de chacun pour que le chantier se déroule au mieux.

Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à contacter l'accueil de la Mairie. Des plans d'accès seront disponibles sur le site de la mairie.

Le 23 mars à 11h, tous les habitants sont conviés à la cérémonie de la pose de la première pierre de l'école maternelle en présence de l'ensemble des partenaires.

VOIRIE

LA VOIRIE A MILLERY

La CCVG, sur proposition de la commune, a retenu pour sa programmation de travaux 2018-2019 la requalification de 3 rues : la rue Centrale, la rue Chaude et la fin du chemin de l'Étang.

Plusieurs maîtres d'ouvrages.
Ces opérations d'aménagement font intervenir plusieurs maîtres d'ouvrage ayant des compétences et des domaines d'intervention différents. Le tableau ci-dessous récapitule quel maître d'ouvrage intervient, pour quels types de travaux et sur quelles rues.

Maître d'ouvrage	Opération	Rue Centrale	Rue Chaude	Fin du Chemin de l'étang
SIGERLY	Dissimulation des réseaux secs (électricité, télécom,…)	OUI, en cours	OUI, en cours	OUI, en cours
SYSEG	Mise en séparatif eaux usées / eaux pluviales	NON Changement des boîtes de raccordement	NON Changement des boîtes de raccordement	NON
MIMO	Remplacement de la conduite d'acheminement d'eau potable	OUI	NON	NON
CCVG	Aménagement de voirie	OUI, type zone de rencontre	OUI, type zone 30 km/h	OUI, reprise intégrale de la chaussée en enrobé
Mairie	Modification éclairage public	NON	NON	OUI, remplacement des candélabres existants

A noter que sont également en cours les travaux de remplacement de la conduite d'acheminement d'eau potable de la rue du 8 mai, par le MIMO, en prévision de l'aménagement de voirie à venir.

© Crédits photos : service communication - mairie de Milley

VOIRIE

Les aménagements de voirie par la CCVG

Hiérarchisation de voiries

Chaque rue a des caractéristiques particulières : largeur, fonction/usage (vie locale, circulatoire), fréquentation, présence de trottoirs ou non,... Ces caractéristiques ont permis de hiérarchiser l'ensemble des rues de Millery en différentes catégories :

- Zone de rencontre : rues « anciennes » de Millery, avec un usage de desserte locale, dont l'étroitesse ne permet pas la mise en place de trottoirs, si possible de 1,80 m de large. Les déplacements « modes doux » ont la priorité sur les déplacements « motorisés », qui sont limités à 20 km/h. La fonction « vie locale » est prépondérante.

- Zone 30 km/h : rues qui ont un usage de desserte locale, mais la largeur de la voie permet de mettre en place au moins un trottoir continu. Il est ici recherché un équilibre entre les fonctions « vie locale » et « circulatoire ».

- Zone 50 km/h : rues qui ont un une fonction « circulatoire » prépondérante. Les modes doux peuvent être présents, mais la place des véhicules motorisés prédomine.

L'aménagement d'une rue doit ainsi correspondre à la catégorie, à sa vocation.

Rue Centrale

La rue Centrale est en zone de rencontre.

L'objectif de l'aménagement est ainsi :

- De redonner une qualité à cette rue, mise à mal lors de diverses opérations d'entretien,

- De mettre en œuvre les principes retenus dans le cadre de l'étude de centralité.

Les principes d'aménagements retenus sont les suivants :

- Conserver une circulation double sens afin de limiter la vitesse de circulation,

- Réaliser un aménagement de type espace public, avec mise en œuvre de matériaux nobles pour afficher clairement la prépondérance des usages locaux,

- Introduire des micros-espaces végétalisés

- Faire évoluer la gestion de la collecte des ordures ménagères par la mise en place de silos enterrés.

Ces différents principes et leur traduction en plan ont été présentés aux riverains lors de la réunion publique du 17 octobre.

Les riverains ont globalement fait part de leur satisfaction quant au projet présenté, avec toutefois des réserves relatives aux modalités de gestion des eaux pluviales : le projet a ainsi été retravaillé et il est finalement prévu la mise en place d'un caniveau central.

Enfin, les riverains ont fait part de leur inquiétude quant à la durée des travaux et aux nuisances générées par ceux-ci : nous sommes conscients des désagréments causés et les remercions pour leur compréhension.

A l'heure actuelle, le projet est en cours de finalisation : Les travaux démarreront durant l'été 2019.

Nous invitons les habitants de la rue Centrale à contacter la Mairie afin d'indiquer s'ils souhaitent disposer d'un « micro-espace végétalisé » devant leur habitation.

Contrairement à ce qui était prévu lors de la réunion publique, le syndicat en charge de la distribution d'eau potable, le MIMO, a révisé son évaluation concernant l'état de la canalisation existante et a fait part de son intention de la renouveler. Ce changement de canalisation va donc s'intercaler préalablement à l'opération de réaménagement.

Rue Chaude

La rue Chaude fait partie des « zones 30 ».

L'objectif de l'aménagement est ainsi :

- de faire suite à un certain nombre de demandes relatives à l'absence de trottoirs,

- de requalifier une voie peu qualitative à l'heure actuelle,

- de réaliser des aménagements reflétant une vocation équilibrée entre les fonctions « circulatoire » et « vie locale »

- d'inciter les automobilistes venant de la rue Bourchanin à ralentir au niveau du carrefour avec la rue Chaude, la Côte Marquis et la rue du Rivat.

Les principes d'aménagement retenus sont les suivants :

- Réduction de la chaussée de circulation à 4m50 sur une partie du linéaire afin de libérer des espaces latéraux,

- Création d'un véritable trottoir continu de 1m80 côté Nord,

- Mise en circulation alternée d'une partie de la voie,

- Maintien du stationnement,

- Mise en place d'un stop au débouché de la rue Bourchanin.

Ces principes ainsi que les plans du projet ont été présentés aux riverains lors d'une réunion publique le 7 novembre.

Les riverains ont alors fait part de leur souhait de mise en sens unique de la Rue chaude dans le sens Est-Ouest, de l'avenue Gilbert Fabre au croisement avec les autres rues.

Toutefois, les retours d'expérience montrent que lorsqu'une voie est mise en sens unique, on observe une augmentation de la vitesse de circulation.

Une mise en sens unique serait contraire à l'objectif d'apaiser la circulation grâce à la mise en œuvre d'une zone 30.

A l'heure actuelle, le projet est en cours de finalisation et sera présenté aux riverains lors d'une prochaine réunion publique. Les travaux démarreront au printemps 2019.

Fin du chemin de l'étang

La plus grande partie du chemin de l'Étang a déjà été reprise en 2014. Cependant, l'extrémité de ce chemin (côté Rue Ninon Vallin) a été laissée en l'état.

L'aménagement de cette voie se veut simple :

- Dissimulation des réseaux secs,

- Mise en place du séparatif,

- Remplacement des candélabres existants par des candélabres LED identiques à ceux qui ont été mis en place sur la rue du Clos Varissan et sur la partie « reprise » du chemin de l'Étang.

- Reprise de la chaussée en enrobé,

A l'heure actuelle, les travaux de dissimulation sont en cours. Le remplacement des candélabres interviendra sur début 2019 et s'en suivra la reprise de la chaussée.

ORGANISATION DU SERVICE URBA

Rencontre avec les agents du service Urbanisme

Nous sommes allés à la rencontre des agents chargés de l'urbanisme : Guillaume Gros, responsable des services techniques et de l'urbanisme, Françoise Perret chargée du secrétariat d'urbanisme à la mairie de Millery et Dominique Moine chargé de mission aménagement et droit des sols à la CCVG.

Présentez-nous le service Urbanisme

GG : *« Le Service Urbanisme gère la mise en œuvre des politiques urbaines de planification de notre territoire communal dictées par le code de l'urbanisme en prenant en compte les particularités historiques et architecturales de notre village. »*

FP : *« Nous accompagnons et conseillons les administrés dans toutes leurs démarches concernant leurs projets, qu'ils soient :*
- d'aménagement,
- de construction ou de rénovation,
- d'opération foncière,
- de formalités avant mutation (vente, succession, partage…)
- de renseignements concernant les propriétés,
- et de travaux divers (clôtures, ravalement, réfection de toiture, coupes et abattages d'arbres…).

Nous recueillons aussi les avis des différents services extérieurs : service de l'État, syndicats, concessionnaires de réseaux qui sont demandés pour tous travaux d'aménagement et de construction.
Enfin, nous sommes chargés de contrôler la conformité d'une construction réalisée et terminée.

Nos principales missions sont :

- *La mise en œuvre des politiques urbaines*
- *Le suivi de l'évolution du Plan Local d'Urbanisme*
- *La conception et l'élaboration des projets d'aménagement de la commune…*
- *L'enregistrement et l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme (cf : schéma ci-contre)*

La Mairie de Millery travaille en étroite collaboration avec le pôle aménagement et développement territorial de la CCVG qui nous assiste dans tous les domaines liés à l'urbanisme, et traite notamment l'instruction de certaines demandes pour notre commune ».

Comment sont réparties les missions entre la Mairie et la CCVG ?

FP : *« Dès qu'un habitant a un projet, il doit prendre rendez-vous en mairie. Nous étudions ensemble son projet, puis je lui explique les différentes étapes de la démarche qu'il devra suivre pour l'instruction de sa demande. La commune vérifie la conformité des projets par rapport au règlement du Plan Local d'Urbanisme (PLU).*
Avant de commencer les travaux, il est nécessaire d'obtenir une autorisation d'urbanisme. Selon l'importance des travaux, il faut déposer un permis (permis de construire, d'aménager…) ou une déclaration préalable. Avant toute chose, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux.
Toutes les demandes liées à l'application du droit des sols sont enregistrées en mairie.
Ensuite, selon le type de demande, elle est traitée par la CCVG (permis de construire, certificats d'urbanisme de type B, permis d'aménager) ou en interne à la mairie (autorisations préalables de travaux, certificats d'urbanismes de type A..). »

Comment sont instruites les demandes d'autorisations d'urbanisme ?

GG : *« Le circuit d'instruction d'une demande est résumé sur le tableau ci-contre. »*
DM : *« Le paysage est un élément important dans le cadre de vie d'une commune, notamment lorsque l'on parle d'urbanisme. Afin de conserver un paysage harmonieux, les nouveaux projets doivent donc s'intégrer dans leur environnement. Pour maintenir une trame urbaine de qualité, les règles de constructibilité sont définies par le Plan Local d'Urbanisme en vigueur sur la Commune. Chaque PLU est unique, les règles sont complexes définies par le règlement national d'urbanisme et intégrant le mieux possible les caractéristiques patrimoniales du village. »*

Quel est le rôle de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) ?

GG : *« La commune de Millery possède trois monuments historiques inscrits : le Château de la Gallée, l'Église et le Saint Sépulcre. Autour de ces monuments, un périmètre a été défini dans lequel tout projet est soumis à l'ABF. Son rôle est alors de s'assurer que les projets respectent et ne dénaturent pas le caractère patrimonial du village. »*

Quel est le rôle du Conseil d'Architecture et d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) ?

GG : *« Le CAUE apporte gratuitement des conseils aux porteurs de projet sur toute la commune. Son expertise et sa connaissance du territoire permettent d'orienter et d'adapter les projets aux caractéristiques de Millery. Lors de l'instruction, nous prenons en compte l'avis formulé par ce service. Nous recommandons donc aux pétitionnaires de travailler leur projet en amont avec l'architecte conseil du CAUE (Mme Caroline BARRES). »*

Combien de demandes instruisez-vous par an ?

FP : *« En général, nous instruisons une trentaine de demandes de permis de construire (PC) et une centaine de déclarations préalables (DP) par an. »*

Un dernier conseil ?

« Nous recommandons avant toute chose aux futurs porteurs de projets de prendre contact avec le Secrétariat d'urbanisme »

Contact : Françoise PERRET
Tous les matins aux heures d'ouverture de la Mairie
(sauf certains mercredis ou samedis)
ou par téléphone au 04 72 30 01 74

LE CIRCUIT DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME INSTRUITES PAR LA CCVG

VOUS

1. Constitution du dossier de demande de permis de construire
2. Dépôt en mairie

9. Réception de la décision
10. Affichage sur le terrain
11. Déclaration d'ouverture de chantier
transmission à la Mairie qui transmettra à la CCVG
12. Déclaration de fin de chantier
transmission à la Mairie qui transmettra à la CCVG

VOTRE MAIRIE

3. Réception et enregistrement du dossier

AFFICHAGE DE RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT EN MAIRIE

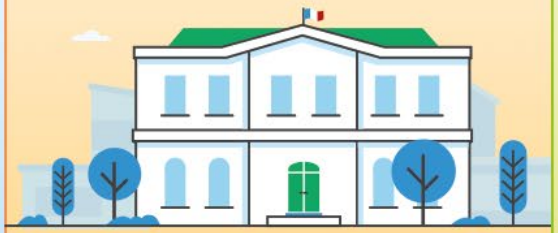

Contrôle de légalité en Préfecture

8. Prise de l'arrêté de décision par le maire et transmission à la CCVG

AFFICHAGE DE LA DÉCISION

CONSULTATION SI NÉCÉSSAIRE
ABF (Architectes des Bâtiments de France), gestionnaires des réseaux,...

4. Transmission du dossier

VOTRE INTER COMMUNALITÉ

Communauté de Communes de la Vallée du Garon
CCVG

5. Réception du dossier

6. Instruction du dossier par le service Application du droit des sols de la CCVG

PROJET DE NOTIFICATION pour demande de pièces complémentaires et/ou majoration de délais si nécéssaire

7. Projet de décision
ACCORD
OU
REFUS

SAISIE DE LA DÉCISION

© Crédits photos : Adobe Stock et service communication - mairie de Millery

A VOTRE SERVICE

LAURENNE BACOUET

Responsable des ressources humaines et des services à la population

Bienvenue !

Mme le Maire :
« Tout d'abord, je tenais à vous souhaiter la bienvenue dans notre belle commune. En quelques mots, pourriez-vous résumer votre parcours ? »

LB : *« Diplômée en Ressources Humaines option gestion de projets à l'IUP Management de Saint Etienne, j'ai été recrutée à la Communauté de Communes du Pays Mornantais où j'ai exercé pendant 12 ans.*

Mes missions étaient dévolues à la gestion du personnel et au service RH commun avec la commune de Chabanière. »

Mme le Maire :
« Pouvez vous préciser quelles seront vos missions ? »

LB : *« La mission qui m'a été confiée au sein de la commune de Millery est double :*

- en interne, j'assure la responsabilité du service Ressources humaines ;

- j'ai également la chance de pouvoir m'investir pour les services à la population et la direction du CCAS. »

Mme le Maire :
« Qu'est-ce qui vous motive ? »

LB : *« A la suite de mes études, j'ai fait le choix de m'orienter vers le secteur public pour me sentir utile et trouver un sens à mes missions. J'aime organiser, mettre en place de nouveaux projets pour servir au mieux les administrés et les agents. »*

Laurenne Bacouet

© Crédit photo : Isabelle DELORME

SERVICES CIVIQUES

Comme elle le fait depuis deux ans, cette année encore la commune accueille deux jeunes en service civique depuis la rentrée.

Le service civique permet à des jeunes de s'engager dans une mission d'intérêt général au sein d'une collectivité.

Valentine Montagnat Rentier est en charge de construire un nouveau projet lié à la communication sur l'école maternelle.

Sarah Descomis intervient à la bibliothèque également pour un projet qu'elle aura à construire ainsi que pour les cours d'informatique auprès des séniors.

Bienvenue à elles !

Valentine Montagnat Rentier

Sarah Descomis

© Crédit photo : Mairie de Millery

SOCIAL

Contact : Pour toute information, le CCAS est à votre disposition :
vous pouvez le joindre au 04 72 30 01 73 (ligne directe)
ou au 04 78 46 18 48 (standard) ou par mail : social@mairie-millery.fr
Les permanences du CCAS sont le mardi et le jeudi matins de 8h30 à 12h.

LA MUTUELLE COMMUNALE AVANCE

Quelques chiffres

Comme prévu, Monsieur Lafon représentant de l'association ACTIOM a reçu en mairie les habitants souhaitant des renseignements sur la mutuelle communale. De septembre à décembre 2018, 80 rendez-vous ont été honorés. 226 habitants ont souscrits à la mutuelle. Un retour plus complet vous sera fait dans le prochain Millery Mag. Des permanences pourront être envisagées en cas de besoin pour d'éventuelles nouvelles inscriptions.

UNE ANNÉE AU CCAS Notre mission : vous informer, vous accompagner, vous divertir

Le budget 2018 du CCAS s'élevait à 22676 €.

Le CCAS est à votre disposition tout au long de l'année, au titre :

- d'une vigilance au profit des personnes âgées, isolées, handicapées, par le biais du fichier communal des personnes fragiles. Ces personnes peuvent se faire inscrire sur ce registre ; elles seront recensées en mairie. Si vous êtes inscrits, en cas de déclenchement du plan canicule ou grand froid, nos services vous contacteront afin de prendre de vos nouvelles.

- du logement social : conformément à la loi Alur, les Communautés de Communes sont désormais les interlocuteurs des demandeurs de logements sociaux. Le CCAS met en place des permanences assurées par un agent de la CCVG, le mardi, à partir du 8 janvier 2019, de 10h à 12h, les semaines paires, en mairie de Millery.

Vous pouvez le joindre au 07 76 82 89 07 ou adresser un mail à logement@cc-valleedugaron.fr.

- d'une aide financière en cas de difficultés et après étude des dossiers (règlement de factures (eau, électricité, gaz), de loyers). En 2018, Il a été attribué sept aides sociales facultatives (10,68 % du budget 2018).

- d'un secours d'urgence : il s'agit d'une aide alimentaire sous forme de bons. Huit familles millerotes ont bénéficié de bons alimentaires (4,76 % du budget). Dans le cadre d'une convention signée avec les Potagers du Garon, dont le siège est à Grigny, des paniers de légumes, appelés « paniers solidaires », sont élaborés en faveur des administrés bénéficiaires d'aide alimentaire, d'avril à novembre.
Cette prestation représente 1,79 % du budget. Madame le Maire a pris contact avec les personnes susceptibles d'en bénéficier en 2018 : une seule personne ayant répondu favorablement, l'expérience n'est pas envisagée en 2019. Toutefois, si vous êtes intéressés par ce dispositif, vous pouvez vous faire connaître auprès du CCAS, qui pourra renouveler l'expérience.

- de vos démarches : en fonction des aides sollicitées, le CCAS vous orientera vers les acteurs sociaux compétents, tels que la MDR à Brignais – 3, place d'Hirschberg – 04 78 05 16 41, pour un rendez-vous avec une assistante sociale.

Réjouissances pour l'année 2019 :

- Janvier : Repas des Aînés : si vous avez 75 ans ou plus, vous pouvez participer à ce moment de partage. Nous aurons également le plaisir de convier votre conjoint à ce repas convivial, même s'il n'a pas atteint l'âge de 75 ans.

Cent trente personnes ont participé au repas des Aînés en 2018 (17,11 % du budget).

- Tous les deux mois « les repas bleus » sont organisés (13,67 % du budget)

- La 2e semaine d'octobre : Semaine bleue. Issue d'une initiative nationale, nous organisons une semaine d'activités en faveur de nos retraités, en partenariat avec la mairie de Charly.

En 2019, nous nous réunirons autour du thème « Pour une société respectueuse de la Planète ». Au planning : Conférence, activités ludiques, après-midi intergénérationnel, cinéma,...

- Décembre : Colis de Noël : ils sont distribués par vos Élus avant les fêtes de fin d'année, aux personnes de 75 ans ou plus, qui ne peuvent ou ne souhaitent pas participer au repas des Aînés (10,71 % du budget).

Dates à retenir les repas bleus 2019 :

Ouverts à tous les retraités, les repas bleus sont un moment de convivialité et de rencontre.

Les prochains repas bleus auront lieu à la salle des fêtes les :

- **jeudi 14 mars**
- **mercredi 15 mai**
- **jeudi 27 juin**

Le coût du repas est fixé désormais à 14 € pour 2019 (Inscription conseillée en mairie, huit jours avant la date du repas)

AMICALE DES VOLONTAIRES DU SANG de Charly-Vourles-Vernaison

Donner son sang, c'est offrir la vie !

Le sang est le don le plus précieux que l'on puisse faire à autrui. C'est un don de vie.
En décidant de donner votre sang, vous pouvez sauver une vie, voire plusieurs si le sang est séparé en ses constituants - hématies, plaquettes et plasma - qui peuvent être utilisés séparément pour des patients présentant des affections particulières.

Voici les dates de collecte 2019 :

Charly, Espace Dubernard : **les lundis 21 janvier, 1 avril, 29 juillet & 2 décembre de 16h à 19h15.**
Vourles, à la Maison Forte : **les mardis 5 mars, 10 septembre de 16h à 19h15.**
Vernaison, salle des fêtes : **les lundis 3 juin et 7 octobre de 16h à 19h15.**

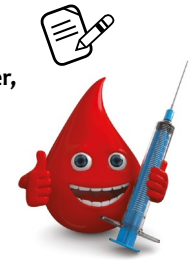

Crédit photo : © Fotolia

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

RETOUR SUR LES JOURNÉES DU NUMÉRIQUE 2, 3 & 4 NOVEMBRE 2018

organisées pour la première fois en étroite collaboration avec Erwan Guillou de la **MEJC de Millery** et en partenariat avec la Médiathèque et la MEJC de Chaponost, la bibliothèque de Montagny et la Médiathèque départementale du Rhône. Samedi 3 novembre, la bibliothèque s'est transformée, en une aire de découvertes et de jeux numériques.

Dans le secteur enfant le « tapis magique » a joyeusement réuni petits et grands

Erwan installé sur la mezzanine a fait découvrir des jeux immersifs avec son casque de réalité virtuelle

Suite aux ateliers de la MEJC pendant les vacances de la Toussaint, les robots étaient présentés et manipulés dans l'Espace Rencontre

Pour finir la journée, un petit groupe d'adultes a pu échanger sur la robotique et l'intelligence artificielle avec **Amélie Cordier** pionnière dans ce domaine d'études et actuellement CSO chez Hoomano. Un seul mot passionnant !

Pour celles et ceux qui n'ont pas eu la chance de la rencontrer, vous pouvez visionner l'interview d'Amélie via ce lien :
https://www.youtube.com/watch?v=1arV8DBsJm4

Merci Amélie pour ton enthousiame !

Le quizz proposé lors de ces journées mettait en jeu un robot Mbot en kit.

Le sort a désigné Lenny Vallin Giraud, un fidèle lecteur de la bibliothèque qui nous a envoyé la photo du robot une fois monté.... « Un peu avec papa » dixit Lenny.

Lenny Vallin-Giraud

Des outils numériques mis à la disposition des adhérents de la bibliothèque par la Médiathèque Départementale du Rhône.

Jean-François Baudin a présenté aux lecteurs : **Speakyplanet** pour les enfants (apprendre l'anglais en jouant), **toutapprendre.com** (des langues pour leurs parents), **ARTEVOD**, ainsi que des livres numériques à emprunter... Vous êtes inscrits à la bibliothèque, il suffit de demander à l'accueil la création de votre compte pour y accéder.

Bibliothèque Municipale Millery

Espace Rencontre avenue Jacques Némos
Courriel : biblio.millery@wanadoo.fr
Contact bibliothèque : **Tél. : 04 78 46 12 34**

Rappel : L'adhésion n'est nécessaire que pour le prêt des livres et des revues.
Pour la consultation et la lecture sur place, la bibliothèque est en entrée libre aux jours et horaires suivants :

- **Lundi :** de **16h à 19h**
- **Mercredi :** de **10h à 12h30** et de **15h30 à 19h**
- **Vendredi :** **de 9h30 à 11h30** et de **16h à 19h.**
- **Samedi :** de **9h30 à 12h30.**

En bleu : horaires élargis en 2018.

L'aide à l'informatique et au numérique auprès des séniors est assurée par Sarah DECOMIS en service civique à la bibliothèque, sous la forme de rendez-vous individuels gratuits (*sauf vacances scolaires*).

CARNAVAL DU 23 MARS

ANNULÉ - REPORTÉ EN 2020 !

Bibliothèque : dans le cadre des accueils du périscolaire, les ateliers du mercredi après-midi seront maintenus.

Et toujours un mercredi par mois, pour les plus petits, une histoire animée par Laurence CHAPERT :

Mercredi 23 janvier à 16h30 :
Tapis de lecture
« Couleurs », pour les 5-6 ans

Mercredi 13 février à 16h30 :
Raconte tapis
« Bientôt l'hiver », pour les 3-4 ans

Mercredi 20 mars à 16h30 :
Kamishibaï
« Fichus maillots », pour les 5-6 ans

Le nombre de places étant limité, inscriptions conseillées

© Crédits photos : Isabelle GARMIER

SAPEURS POMPIERS

SAINTE BARBE 2018,

Le samedi 8 décembre 2018, nos pompiers fêtaient la Sainte Barbe à la salle des fêtes de Millery.

Après un dépôt de gerbe au monument aux morts du cimetière, en souvenir des pompiers décédés, la cérémonie d'ouverture était dirigée par le lieutenant Georges Rodrigues,chef de centre, en présence de Madame le Maire, Françoise Gauquelin. Ils recevaient : le commandant infirmier Gérald Prudhomme, le capitaine Georges Alexandre Brouchud responsable du centre d'incendie et de secours de GIVORS, la lieutenante Corine Blanc chef du casernement de Vernaison/Charly, le lieutenant Frédéric Thevenet chef du casernement de Taluyer / Montagny / Chassagny, les sapeurs-pompiers, actifs et retraités, leurs familles et amis. Pour Madame le Maire : « *C'est avec toujours le même plaisir que je suis à vos côtés pour fêter et partager cette belle cérémonie de la Sainte-Barbe toujours empreinte d'autant de solennité, de fraternité et de cohésion. C'est un moment privilégié pour moi pour vous témoigner de toute la considération que je porte au travail remarquable que vous effectuez sans jamais faillir, et toujours avec discrétion et humilité* ».

- Au cours de la cérémonie, un hommage chaleureux a été rendu à Jean Marc Bugnet qui avait mis fin à son engagement de sapeur-pompier volontaire en 2010, il a reçu officiellement le casque de sapeur-pompier pour ses 20 ans de service actif de 1990 à 2010. Jean Marc poursuit aujourd'hui sa mission pour la sécurité au sein du conseil municipal.

- Accueil de 7 nouvelles recrues aux Sapeurs-Pompiers :
Sapeur Claire BOYER, Sapeur Infirmière Mélanie FERREIRA, Sapeur Albert Léon, Sapeur Chloé FAVIER, Sapeur Perrine HENNINGER, Sapeur Marion LEON, Sapeur Clément RODRIGUEZ

- Cités pour formations suivies :
Sapeur BOYER Claire, Sapeur LEON Albert, Infirmière FERREIRA Mélanie, Sapeur STRELEN Ryan, Caporal MARAGARIDENC Alexis

- Félicités pour leur promotion et changement de grade : LEON Alexandra, Caporal ; BOITEAU Elodie, Caporal Chef ; PACCARD Florian, Caporal Chef ; LEPRETRE Cyril, Sergent Chef ; MOURENS Florent, Sergent Chef ; BRUC Damien, Adjudant ; BOYER Frédéric, Adjudant ; FAURE Alloic, Adjudant Chef.

- Mis à l'honneur et médaillés pour 10 ans d'engagement. Jusqu'en 2017 la reconnaissance aux sapeurs-pompiers volontaires pour leur engagement était effective à partir de 20 ans d'engagement. En 2018, cette reconnaissance est passée à 10 ans d'engagement. C/c Florian PACCARD : 03/03/2008 Millery ; S/c Cyril LEPRETRE : 01/03/2008 Millery ; S/c Frédéric BOYER : 01/03/2007 Millery ; Cpl Jean-Pierre PORTIER : 01/10/2006 Millery ; S/c Damien Bruc : 01/06/2006 Millery ; Cpl Didier SILINSKI : 01/10/2005 Millery ; S/c Florent MOURENS : 01/03/2004 Duchère – 01/03/2011 Millery ; A/c Alloic FAURE : 01/05/2002 Villeurbanne la Doua – 01/07/2008 St Symphorien d'Ozon - 01/10/2010 Pierre Bénite – 01/05/2016 Millery ; Cpl Gilles UGHETTO : 01/11/2000 Millery ; A/c Christian FAVIER : Médaille de reconnaissance de l'UNION départementale et métropolitaine.

Nous recherchons activement des personnes souhaitant s'engager dans notre casernement pour conforter et augmenter nos effectifs. N'hésitez pas à nous contacter et à adresser votre candidature à :
Caserne de Millery - 28 avenue du Sentier 69390 Millery

Félicitations et remise de médailles

Jean-Marc Bugnet reçoit de Damien Bruc le casque pour ses 20 ans de services

Nouvelles recrues et futurs pompiers

© Crédits photos : Françoise FAVIER

Madame le Maire a conclu la cérémonie :
« *Avant de vous laisser aux festivités, c'est au nom de tous les habitants de la commune que je tiens à vous témoigner ma gratitude pour votre engagement et votre dévouement exemplaire. Je tiens également à remercier très sincèrement le lieutenant Georges Rodriguez pour toute son action, son dévouement au sein de la caserne et son souci permanent d'agir au sein du village aussi bien en terme de prévention, de formation et de sécurité. Je ne terminerai pas sans remercier vivement vos familles, vos compagnes et vos enfants. Parce que votre qualité d'engagement nous la devons aussi à vos proches.*
Un grand merci à vous tous sans oublier l'amicale pour l'organisation de ce moment festif et convivial. A chacune et chacun d'entre vous ainsi qu'à vos familles je souhaite une excellente Sainte Barbe ! »

Les Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP)
organisent le **dimanche 10 février de 8h à 17h,**
à la salle des fêtes, un vide grenier destiné
à financer un voyage **découverte des Pompiers de New-York.**

PARTICIPATION CITOYENNE

La commune de Millery est signataire depuis mars 2016 du protocole de participation citoyenne. Cette démarche, encadrée par la gendarmerie nationale, a pour principaux objectifs :

- Établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique
- Accroître la réactivité des forces de sécurité contre les faits de délinquance,
- Renforcer la tranquillité et générer des solidarités de voisinages

Le 6 décembre 2018 se tenait une réunion pour relancer la mobilisation des habitants autour de ce dispositif. L'occasion pour le lieutenant Bertrand Dubois, qui dirige désormais la brigade territoriale de gendarmerie d'Irigny, de rappeler quelques principes essentiels : « *Nous ne sommes ni dans la délation, ni dans la création d'une milice privée. Le but est au contraire de revenir au bon sens en retrouvant une forme « d'intelligence globale » en partageant des informations entre voisins, par le biais d'un référent par quartier qui assure un relai direct auprès de la brigade. C'est essentiel pour bien appréhender « l'ambiance » d'un quartier » et permettre à la gendarmerie d'être plus efficace. Par ailleurs, cela s'inscrit dans une évolution globale de retour à une plus grande proximité de la part de la gendarmerie ».*

Concrètement, l'objectif est donc d'adopter une attitude vigilante et solidaire pour lutter contre les incivilités et les cambriolages (par la prévention), alerter sur du démarchage suspect, etc…

Pour être efficace, ce dispositif suppose la présence d'un référent volontaire bénévole par quartier, qui puisse être le primo-contact de la gendarmerie. À ce jour, la commune dispose de 7 référents (répartis actuellement sur le centre/les Geltines, la Tourtière, la Tour, la Gallée, le Coutois). Pour couvrir l'ensemble des quartiers, **la commune lance donc un appel à volontaires !**

Le référent assure un rôle pivot :

- de relai d'informations auprès de la brigade, sur la base de ses constats et des retours du voisinage,
- de retransmission auprès du voisinage des différentes informations transmises par la gendarmerie (retour suite à signalement ou information sur des évènements en cours sur le quartier).

Pour davantage d'efficacité, il est essentiel de partager les coordonnées (mail et téléphone portable) entre groupes de voisins pour une transmission la plus efficace possible de l'information.

Vous souhaitez être référent ?
Veuillez-vous rapprocher de l'élu référent, M. Jean Dominique SOTTET, en laissant vos coordonnées auprès de l'accueil aux coordonnées suivantes : accueil@mairie-millery.fr
Tél. : 04 78 46 18 48.

Ensuite, la commune pourra vous accompagner à vous faire connaître auprès de vos voisins.

Attention, face au constat d'un délit en train de se produire ou d'un péril imminent, un seul réflexe : contacter directement la brigade de gendarmerie !

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le 5 Octobre 2018, le CMJ a été partiellement renouvelé et de nouveaux enfants des écoles Mil'Fleurs et Saint Vincent ont été élus.
Le séance plénière d'installation des nouveaux conseillers a eu lieu le jeudi 18 octobre en présence de Madame le Maire.

Bienvenue à la nouvelle équipe : Noa André, Thibault Biès, Gaëlle Birabent, Théonie Bressand, Gabriel Cerqueira, Adèle Evrard, Sandro Henocq-Nocaudie, Timothée Longy, Nina Marrocco, Blanche Pichon.

Leur prochaine action sera l'organisation du nettoyage de printemps de la commune **le samedi 30 mars,** avec le Conseil Municipal adulte et l'association des Chasseurs. A la fin de la matinée, une collation sera offerte aux participants.
Pour participer au nettoyage, les enfants doivent être accompagnés de leurs parents.
Venez nombreux nous rejoindre et participer à cette action citoyenne !

© Crédit photo : Isabelle DELORME

11 NOVEMBRE

CENTENAIRE DE LA GUERRE DE 14/18

Le 11 Novembre 2018, lors d'une cérémonie très émouvante, nous avons célébré le centenaire de l'armistice de la guerre de 1914-1918.

Les enfants du Conseil Municipal des Jeunes ont accompagné Mme le Maire, les anciens combattants de la FNACA et la population venue très nombreuse pour rendre hommage à tous les soldats de Millery morts pour la France.
Ce fut aussi l'occasion de faire l'historique de la construction du monument aux morts et de lire quelques passages d'un recueil de lettres écrites par un soldat lyonnais à ses parents.

Des posters retraçant le parcours militaire des soldats millerots ont été réalisés par les enfants et exposés au cimetière, puis à l'Espace rencontre où chacun aura pu les découvrir.
Une très belle commémoration riche en recueillement et en émotion !

Un grand merci au Conseil Municipal des Jeunes 2018-2019 qui a présenté cette exposition réalisée avec le soutien précieux des associations Patrimoine et Traditions et la FNACA.

Extraits de « Aux morts pour la Patrie, ouvrage édité par les archives départementales et métropolitaines (Rhône) »

« En cette année du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918, nous sommes invités à nous souvenir des épreuves et des sacrifices consentis, à l'aube du XXe siècle par tant de soldats et de familles. Les monuments aux morts de la première guerre mondiale constituent un élément courant de notre paysage pourtant, chacun est une œuvre unique, ne serait-ce que par les noms gravés. Ils sont des lieux de deuil familial et de mémoire collective, témoin visible d'une époque, d'une volonté politique, d'un style architectural et artistique, ils témoignent de l'histoire de la France.
La tragédie que représente la grande Guerre ne peut être oubliée : près d'un million et demi de soldats sont morts, auquel il faut ajouter plus d'un million d'invalides de guerre, 18 804 morts pour la France dans le Rhône, alors que le département comptait 915 000 habitants. Toutes les familles dans toutes les communes ont été éprouvées ».

Un jeune de 18 ans faisait 3 ans d'armée avant la guerre puis 4 ans de guerre. Les garçons nés entre 1879 et 1900 ont été mobilisés.

Quelques chiffres pour Millery :
- Il y avait 1394 habitants à Millery en 1911.
- 197 garçons sont nés à Millery entre 1879 et 1900 (registre d'état civil entre 1879 et 1900).
- à Millery, 41 soldats sont morts pour la France pendant la Grande Guerre.

Le 30 août 1919, le Conseil Municipal de Millery décide de la construction du Monument aux Morts au cimetière. Pour plus de solennité, le monument aux morts occupe 2 concessions. Les communes sont les maîtres d'ouvrage des monuments aux morts. Celui de Millery a été réalisé par la Société des Marbres, Pierres et Granits, de Monsieur Guinet pour 8000 francs. La dépense a été couverte par une souscription parmi les habitants de la commune. Le monument aux morts de Millery a été inauguré le 21 novembre 1920.
La plupart des monuments aux morts initialement construits pour la Guerre de 1914-1918 ont reçu de nouvelles inscriptions dédiées aux victimes des conflits postérieurs.

La Municipalité de Millery et le Conseil Municipal des Jeunes remercient sincèrement les associations Patrimoine et Traditions et FNACA pour leur participation précieuse à ce projet.

En avril 1915, Paul Ducurtyl, jeune lyonnais de trente et un an, est envoyé au front. Il est intelligent et cultivé, artiste peintre, musicien et photographe. Il nous raconte sa vie pendant huit mois : des petits détails quotidiens, des commentaires politiques et même stratégiques, des anecdotes et une vision poétique de la vie. La guerre est décrite le 3 Août 1914. Au printemps 1915, Paul a 31 ans et il est appelé comme réserviste. Le 15 avril, il part pour le front.
Dans le journal qu'il tient régulièrement et dans les lettres qu'il envoie à ses parents, il décrit ce qui commence comme des vacances et qui se termine dans l'horreur des tranchées.

15 Avril 1915
« Comme il fait bon vivre dans notre pays ! C'est ce beauté qui le rend enviable et voilà pourquoi nous partons ! »

29 Septembre 1915
« Marche trébuchante, terrain rempli de trous creusés par les obus, ou abîmés par les éboulements. Passages nombreux où peuvent nous voir les boches. Bombardement continuel ; et cette boue qui monte constamment à mi-jambe, qui recouvre d'une matière glaiseuse le dessus et même le dessous des vêtements : capotes, chaussures, pantalons et pèlerines. Les mains en sont pleines ainsi que tous les objets dont on se sert.
Le soir... et toujours rien à manger ! Aucune protection possible contre la pluie qui s'infiltre.
D'ailleurs, il faut avancer.
Partis à six heures du matin, nous sommes à la tranchée indiquée à quinze heures. On est gênés par les gens qui viennent en sens inverse et qui sont nombreux... Il y a les blessés, lamentables, revenant tout sanglants. Se traînant seuls, il ne faut pas penser à faire circuler un brancard dans ces boyaux.
Ces pauvres gens pourront-ils arriver au bout ? Il leur faudra plus d'un jour pour franchir le poste de secours, c'est certain. L'évacuation des blessés semble presque impossible, lorsqu'ils le sont grièvement... et les voilà voués à une mort certaine s'ils ne peuvent fournir eux-mêmes cette marche vers l'arrière. »

17 Avril 1915
« ... L'herbe emplit les chemins ; partout des fils de fer barbelés, des piquets, des créneaux, des sacs de pommes de terre, des gabions au milieu des murs qui restent debout, quelque lapidés par les balles. La moindre cheminée, le moindre pan de murraille, est toute une image de la guerre. Ce qui servait de grelle aux est indéchiffrable. On y a creusé notre boyau de première ligne, où sont logées les soupes et les banquettes de tirs.
Seuls les grands arbres majestueux, témoins de vie qui couvre les ruines que les hommes accumulent là où ils avaient construit... De temps en temps, une forte détonation, et les balles frappent au-dessus de nos têtes. Personne ne s'en préoccupe plus. L'on s'habitue même... à la mort !
Le soleil couchant est pourtant si riche de couleurs ! Il semble si plein de promesses, pour le monde qu'il enchante ! »

10 Octobre 1915
« Tout quelques photos que j'envoie à mes parents. Ils doivent vivre si près de moi, à chaque minute de leur pensée ! N'importe, ce premier jour comme aujourd'hui est un beau jour. Je suis content d'avoir une section aux hommes à aimer ; ça tout est là !
Si l'on veut en tirer quelque chose de bon... Il faut aimer son métier et soigner. Aimons d'abord notre métier de rendant : j'espère aller avec eux à la gloire ! »

« Ces lettres serviront à fixer l'histoire de la famille pendant la guerre, lorsque ces années passeront dans la légende et que notre mémoire les aura un peu oubliées (4 septembre 1915) ».

Extraits de « Lorsque ces années passeront dans la légende » de Paul DUCURTYL (Éditions du Petit Jonquières)

Extrait du recueil du Centenaire de la Guerre de 14/18
Service communication de Millery

Les enfants : Noa André, Thibault Biès, Gaëlle Birabent, Théonie Bressand, Gabriel Cerqueira, Louis Cornu, Adèle Evrard, Sandro Henocq-Nocaudie, Timothée Longy, Nina Marrocco, Valentin Perrin-Leborgne, Blanche Pichon.

© Crédit photo : Agnès BUGNET

PÉRISCOLAIRE

PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE 2019/2020

Suite au retour de la semaine de quatre jours nous réécrivons notre PEDT (Projet Éducatif de Territoire) en concertation avec tous les acteurs éducatifs de la commune : les écoles, les parents d'élèves, les associations... Le premier COPIL a eu lieu le 4 décembre. Des groupes de travail ont été mis en place sur différentes thématiques dans l'objectif de mettre en cohérence les actions éducatives du territoire.

TEMPS FORTS DU PÉRISCOLAIRE

Les ateliers périscolaires primaires le jeudi à la bibliothèque : fabrication de robots à partir de récupérations diverses.

Robots réalisés par les enfants

Dans le cadre de l'atelier d'écriture du lundi, animé par Yvonne et Véronica de Lire et Faire Lire, un groupe d'enfants a créé un livret illustré : « Les enquêtes de Léo et Lisa ».

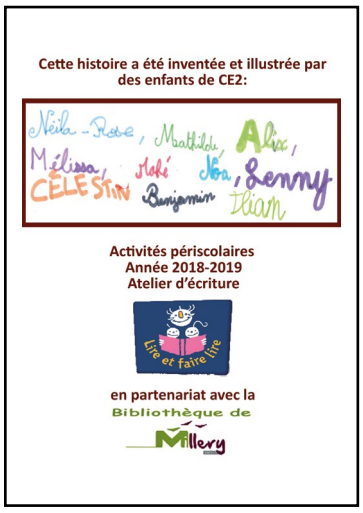

Livret réalisé par les enfants

ÉCOLE VIVANTE

Prenez date de la prochaine **randonnée**
Mill'Vignes le dimanche 10 mars 2019
Trois nouveaux parcours :
6 km, 12 km et 21 km
Parcours adapté pour les enfants
Vente de produits locaux

Contact : 06 24 46 05 65 / 06 74 90 76 82
www.facebook.com/ecolevivante

© Crédits photos : École Vivante

ÉCOLE

ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE

Envolons-nous en musique…

Nous voici installés dans nos locaux provisoires pendant toute la durée des travaux de démolition et reconstruction de notre école maternelle. Une rentrée qui a pu s'effecteur dans de bonnes conditions grâce à la bonne volonté, à l'implication et à la compréhension de tous.
Je remercie nos enseignants, ATSEM, EVS ainsi que l'ensemble des parents d'élèves pour leur implication et leur compréhension. Je profite également de cet article pour remercier la municipalité pour son écoute et les services techniques pour leur efficacité lors du déménagement.

Notre équipe, enseignants et Atsem, reste inchangée. En complément d'un temps partiel et d'une décharge de direction, nous accueillons deux enseignantes supplémentaires : Mesdames Bourguignon et Beghin. Stéphanie notre EVS poursuit son travail à nos côtés et nous accueillons Marie-Christine, EVS nouvellement nommée dans notre école. Pour compléter cette équipe, Valentine, emploi civique octroyée par la municipalité est présente dans l'école afin de mettre en place des projets artistiques pour nos élèves.
Voici donc une nouvelle année qui débute avec toujours autant de projets en tête. Cette année, notre projet d'école se poursuit avec pour thème l'air.
Dans ce cadre nos élèves vont pouvoir se rendre deux fois sur les bords du Rhône afin d'étudier les petites bêtes (en particulier les insectes volants).

En amont, afin de préparer cette sortie, chaque classe bénéficiera d'une intervention intitulée « ballade dedans et dehors ». Une conteuse proposera, aux élèves différents exercices leur permettant de préparer leurs futures sorties (comment s'habiller, comment observer, comment écouter, …).
Nous remercions le SMIRIL pour son implication à nos côtés dans ce projet. Travailler sur le thème de l'air implique également tout un travail sur la voix, le souffle. C'est pour cette raison que, sur des airs de musique enfantines, nos élèves vont créer et interpréter des chansons.

Afin de conserver une trace de ce projet, la compagnie « l'âme son » viendra dans notre école en février afin d'enregistrer ce projet et créer un CD.

Viendra ensuite la présentation de notre spectacle. Comme l'année dernière, nos élèves se produiront au Sémaphore le **mardi 7 mai 2019.**

Enfin, pour clore l'année nos élèves « décolleront » lors d'une sortie accrobranche adaptée même aux plus petits. Il est bien évident que tout cela ne serait pas possible sans le soutien financer de nos différents partenaires. Nous remercions donc la municipalité, l'association de parents d'élèves « l'école vivante » et notre coopérative scolaire l'association du Sentier. Notre coopérative scolaire bénéficie maintenant d'une rentrée d'argent supplémentaire.

En effet, sous l'impulsion de Madame Aoudia, nous récoltons du papier vendu ensuite à Véolia. Entre janvier et juin, 5940 kg de papier ont été récoltés soit un bénéfice de 650 euros. Nous remercions sincèrement Madame Aoudia à l'origine de ce projet, Monsieur Aoudia pour sa participation, Monsieur Renard pour le lieu de stockage, le « petit casino de Millery » pour sa participation, l'association Youri pour tous ces dons de livres et Madame Da Silva pour le transport du papier jusqu'au centre de tri ainsi que tous ceux que nous aurions par mégarde oublié de citer.

Il est possible dès à présent d'inscrire votre enfant pour la rentrée prochaine (enfants née en 2016 ou nouvel arrivant sur notre village) sur rendez-vous.
Alors n'hésitez pas à nous contacter.

Jeux de société en petite section

© Crédits photos : École Maternelle publique

Pour toute demande de renseignements,
Directrice de l'école : Mme DORNBERGER
Tél. : 04 78 46 31 06
Nous nous ferons un plaisir de répondre à vos interrogations.

École Maternelle du Sentier

Date importante pour 2019 :
Spectacle au Sémaphore d'Irigny :
mardi 7 mai, à 18h

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE

Du changement à l'école Mil'Fleurs

Beaucoup de changements ont eu lieu à l'école pour cette nouvelle année 2018-2019 :

- L'équipe enseignante a été modifiée avec l'arrivée de nouvelles collègues. Mme Hanssen et Mme Beaufils se complètent sur la classe de CP/CE1 et Mme Bévalot a pris la direction de l'école et s'occupe de la classe des CM2 avec Mr Marzotto.

- L'école accueille aussi cette année dans ces murs l'école maternelle. S'il a fallu s'adapter au début, on peut dire que maintenant la cohabitation se passe très bien. Il faut préciser que tout a bien été préparé en amont par un travail de concertation entre les équipes enseignantes et la mairie.

Les projets

Cette année, les projets s'articulent autour des moyens de communication. Dans ce cadre, les classes vont travailler avec le dispositif école et cinéma. Chaque classe ira voir trois films dans l'année avec des films différents entre le cycle 2 et le cycle 3. Chaque film sera étudié en classe. Nous travaillerons plus particulièrement sur les émotions, nous apprendrons aux élèves à décrypter une image ou une vidéo et à comprendre ce que le réalisateur a voulu faire passer comme message, nous verrons aussi le lien entre la musique choisie et l'image, ce qu'elle apporte en plus etc... A l'heure où les enfants passent de plus en plus de temps sur les écrans, nous espérons par ce biais les aider à mieux comprendre ce qu'ils regardent. Nous allons essayer de décliner ce travail sur plusieurs supports.

Alice au pays des merveilles, au Patadôme

Ainsi, un premier travail sur le théâtre a été abordé ; nous avons vu en novembre une pièce de théâtre sur Alice aux pays des merveilles au Patadôme. Chaque classe a un travail en classe sur cette pièce.

Nous allons aussi participer à la semaine de la presse en mars toujours dans cette même idée de travailler sur la communication.
L'école participe aussi au dispositif national des incorruptibles.

Ce dispositif permet aux enfants de découvrir plusieurs œuvres littéraires choisies par un comité national et de leur donner le goût de la lecture.

Alice au pays des merveilles, Patadôme

Chaque classe a aussi travaillé sur la commémoration du 11 novembre, outre le fait d'entretenir ce devoir de mémoire, ce travail a permis de créer du lien intergénérationnel, de comprendre son histoire et de voir l'évolution des moyens de communication.

D'autre part, l'école labellisée éco-école poursuit son travail sur le tri des déchets et sur la préservation de l'environnement.

Date importante pour 2019 :

Carnaval avec l'école maternelle
le vendredi 12 avril,
à l'école élémentaire Mil'Fleurs

D'autres événements auront lieu à l'école mais les dates n'étant pas encore fixées, celles-ci seront communiquées en temps voulu aux parents.

Contact :
Madame Isabelle BÉVALOT,
Directrice de l'école
Tél. : 04 78 46 31 11
Courriel : ce.0692777u@ac-lyon.fr

© Crédits photos : École Mil'Fleurs

ÉCOLE

ÉCOLE SAINT VINCENT

En piste !

Pour cette année, l'école St-Vincent a choisi le thème du cirque. Un professionnel va intervenir dans l'école pour apprendre aux enfants des numéros de jonglage, de clown et autres acrobaties ! Les 126 élèves des 5 classes vont travailler tous ensemble. Ils présenteront leurs numéros lors du spectacle de fin d'année. En lien avec ce projet, les Petites, Moyennes et Grandes Sections, les CP et CE1 ont assisté au spectacle « Sur la piste des Arts ». Les élèves de CE et CM ont assisté à une conférence interactive intitulée « Les inventions, une aventure humaine ».

Service civique

Bienvenue à Jessica Danguin notre service civique. Elle mène à bien un projet journalistique où elle écrit avec les élèves des articles, leur apprend à récolter des informations, les classer et faire la mise en page sur ordinateur… Les élèves vont réaliser un journal annuel qui sera présenté aux parents en fin d'année scolaire.

Partage et solidarité

Après la sortie de classes, pendant toute une semaine a eu lieu une vente de gâteaux : tous les bénéfices récoltés sont reversés à l'association Festin d'Espérance. Cette association a pour but de distribuer des repas chauds le dimanche soir à Lyon aux personnes les plus démunies.

Célébration de Noël

Le jeudi 20 décembre, les enfants ont participé et assisté à la célébration de Noël de l'école avec le Père Michel. Un beau moment de recueillement et de partage avec les enfants et les parents présents.

Inscriptions

Les inscriptions sont ouvertes !

A vos agendas : **le 2 février matinée portes ouvertes.**

Contact : Maëlle MONOD,
Directrice de l'école Tél. 04 78 46 13 96
École Saint-Vincent 29 rue de la Tourtière - 69390 MILLERY
Courriel : estvincent.millery@free.fr
http://ecolestvincent.free.fr

APEL Saint-Vincent

Depuis septembre 2018, le projet « Ecolergo » a démarré. Une réunion d'information s'est tenue le jeudi 27 septembre 2018, en présence de la Mairie, de l'équipe enseignante, de l'ergothérapeute et des parents afin de présenter ce projet ambitieux, et ô combien valorisant pour l'école Saint Vincent et notre village.

Tous les mardis, l'ergothérapeute, Léa Labrosse, intervient dans chaque classe de la PS au CM2. Au programme : sensibilisation et conseils auprès des enseignants sur les adaptations pédagogiques et matérielles ; évaluation des besoins pour les cinq classes ; dépistage d'éventuelles difficultés et orientation des familles et de l'équipe éducative vers des équipes pluridisciplinaires et enfin, prise en charge thématique en petits groupes afin de soutenir et remédier aux difficultés ne nécessitant pas une prise en charge individuelle.

Dessin réalisé par les élèves de l'école Saint Vincent.

Dimanche 20 janvier : messe de la Saint Vincent, église de Millery

Samedi 2 février : portes ouvertes, à Ecole Saint Vincent

Dimanche 12 mai : vide grenier, à l'école Saint Vincent

Samedi 29 juin : fête de l'école

En effet, l'enfant a une multitude d'activités et de tâches à accomplir quotidiennement à l'école : transporter ses effets personnels, organiser son matériel de travail, se vêtir, interagir avec les autres élèves, parler ou se taire… Pour la majorité d'entre eux, ces activités sont faciles et évidentes. Mais pour certains élèves, réaliser ces gestes représente un véritable défi. Ainsi, l'ergothérapeute peut les aider, grâce à des « outils spécifiques », à acquérir les habilités requises et à exprimer leurs compétences.

C'est grâce à la motivation de chacun et aux différentes subventions obtenues par l'APEL, que nos enfants peuvent bénéficier aujourd'hui de cette action. Pour que ce projet puisse perdurer, nous poursuivons nos démarches, toujours à la recherche de dons.

© Crédit photo : APEL Saint Vincent

AGRICULTURE

Vers le déploiement d'un dispositif anti-grêle

La CCVG et ses partenaires poursuivent leur objectif de déploiement d'un système de détection et de protection opérationnel sur le territoire au printemps 2019.

Le 15 juillet dernier, un violent orage de grêle frappait durement le territoire, ravageant en quelques minutes la quasi-totalité des récoltes des maraîchers, arboriculteurs, pépiniéristes et viticulteurs, tout particulièrement sur Millery et Vourles.

Face à la désolation et à la détresse d'une profession déjà fortement impactée par les mêmes phénomènes en 2013, 2014, 2016 et 2017, les élus locaux ont décidé de se mobiliser en urgence.

Quelques mois plus tard, l'engagement des agriculteurs et des élus locaux porte ses fruits. Les représentants des communautés de communes voisines, de l'État, de la Région, du Département ont avancé de concert sur un projet de déploiement d'un dispositif commun de détection et de lutte active contre la grêle ayant vocation à couvrir l'ensemble du département.

Une première phase sur le grand ouest Lyonnais.

La Chambre d'agriculture se voit chargée du pilotage et de la mise en place d'un système utilisant des ballons gonflés à l'hélium et chargés des sels hygroscopiques.

« *Malgré les contraintes liées aux marchés publics et au montage juridique du dossier, nous avançons de façon positive avec un déploiement prévu en deux phases afin de respecter au mieux le calendrier sur lequel nous nous sommes engagés sur la vallée du Garon* », indique, Françoise Gauquelin, vice-présidente de la CCVG en charge de l'agriculture.

La première phase, sur le grand Ouest Lyonnais, devrait être effective au printemps 2019. La seconde, sur le reste du département, au printemps 2020.

750 K€ d'investissement

L'investissement global pour cette première phase s'élève à 750 K€. Un coût qui sera supporté par l'ensemble des partenaires engagés : Département du Rhône (200 K€), Région Auvergne-Rhône-Alpes (130 K€), État (110 K€), Métropole (80 K€), Communautés de communes ou d'agglomération*. Agriculteurs et assureurs seront également sollicités pour participer au financement du dispositif.

La CCVG, territoire moteur sur ce projet, jouera le rôle de coordonnateur du groupement de commande pour l'acquisition du matériel.

** EPCI engagées : six communautés de communes (Vallée du Garon, Pays Mornantais, Pays de l'Arbresle, Vallons du Lyonnais, Monts du Lyonnais, Pays de l'Ozon pour 15 K€ chacune) et 2 communautés d'agglomération (Vienne-Condrieu, Ouest rhodanien pour 5 K€ chacune).*

Réunion « Grêle » du 6 novembre 2018

© Crédits photos : Fichier source Service communication CCVG 2018

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DU GARON

LOGEMENT SOCIAL

Un service intercommunal pour les demandeurs

Conformément à la loi Alur, les communautés de communes sont désormais les interlocuteurs privilégiés des demandeurs en matière de logement social.

Afin de garantir un service de proximité et la même information pour tous sur le territoire, la CCVG met en place un service public intercommunal d'accueil dans chaque commune.

Des permanences dans la commune

« *Ma mission consiste à informer les demandeurs, à les aider à constituer leur dossier, à enregistrer les demandes* et à les orienter vers les services d'accompagnement ou un autre partenaire en fonction des situations* », explique Cindy Diah, l'agent de la CCVG en charge de l'accueil des demandeurs.

A Millery, **des permanences d'accueil en mairie et** sur rendez-vous sont mises en place à compter :

du **8 janvier 2019 le mardi matin,**

de 10h à 12h, les semaines paires.

* Possibilité d'enregistrer sa demande de logement social en ligne sur le site : **www.demande-logement-social.gouv.fr**

Renseignement et prise de rendez-vous :
logement@cc-valleedugaron.fr / 07 76 82 89 07

Permanence de Cindy DIAH

© Crédit photo : Mairie de Millery

HABITAT

Des aides pour rénover votre logement

Pour vous assister dans votre projet de rénovation, le Syndicat de l'Ouest Lyonnais met en place un service d'accompagnement qui vous permet de bénéficier gratuitement de conseils d'expert mais aussi d'aides financières (jusqu'à 9 500 € pour un projet niveau BBC).

Cette aide est à destination des propriétaires de logements individuels et des copropriétés, sans condition de ressources.

Contact :
Pour en savoir plus :
04 37 48 25 90
www.ouestlyonnais.fr

Le Saviez-vous ?

Contrairement aux idées reçues, le logement social n'est pas réservé exclusivement aux ménages les plus fragiles.
En réalité, selon les données de l'INSEE, en 2017, 60% de la population y était éligible.

Renseignez-vous !

Balade thermographique et conférence sur les dispositifs en faveur de la rénovation énergétique des habitations.

La ville de Millery et le Syndicat de l'Ouest Lyonnais (SOL) se sont associés à l'Espace Info Énergie Rhône-Métropole de Lyon pour engager une démarche de « thermographie » sur Millery, suivie d'une conférence d'échange sur les dispositifs de soutien à la rénovation énergétique des logements.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du dispositif de soutien de l'État « Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte » et du Programme Local de l'Habitat de la CCVG.

Le principe de la thermographie consiste à ce qu'un conseiller énergie, muni d'une caméra infra-rouge, arpente les rues d'un quartier de la commune afin de détecter les sources et les fuites de chaleur des logements.

Les images prises durant cette balade sont ensuite remises aux habitants concernés, lors d'une conférence de restitution par le conseiller énergie. La municipalité souhaite privilégier une intervention ciblée sur un quartier composé de pavillons des années 70.

Une communication préalable sera faite dans les boites aux lettres des habitations concernées.

La photo thermique pourra être ensuite retirée gratuitement lors d'une conférence de restitution.

Cette conférence est ouverte à toutes et tous le mercredi 6 mars, à 20h30 en salle du conseil de la mairie de Millery.

Cette conférence sera l'occasion d'avoir une présentation par le conseiller énergie des solutions techniques possibles pour la rénovation énergétique des logements, ainsi qu'un retour sur les différentes aides financières (de l'État et de la CCVG).

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DU GARON

Voirie

TRAVAUX

Réaménagement des 7 chemins : c'est parti !

Attendu de longue date, le réaménagement du hameau des Sept-Chemins est lancé. Une première tranche de travaux de 6 mois permettra de recalibrer le giratoire « Leroy-Merlin ».

Faire sauter le bouchon des 7 Chemins !

Christophe Guilloteau, président du Conseil départemental, en avait fait une des priorités de son mandat, un engagement pris en réponse aux attentes fortes des élus et des habitants du territoire, et des 30 à 36 000 usagers empruntant quotidiennement le secteur…

L'annonce, courant octobre, de l'abandon du projet d'A45 a sonné le top départ pour un projet de réaménagement peaufiné de longue date par les services départementaux.

Une opération en 4 phases sur 3 ans

L'opération, complexe dans un secteur fortement contraint par la circulation, est envisagée en 4 phases :

- **1er semestre 2019 :** aménagement du giratoire RD386-RD342 (recalibrage du « rond-point « Leroy-Merlin »)
- **Été 2020 :** aménagement du carrefour RD342-RD 36
- **Automne 2020 :** aménagement du carrefour A450-RD386 (création d'un giratoire à l'entrée sud de Brignais)
- **Été 2021 :** aménagement de la section courante RD386 (mise à 2 fois 2 voies) entre Brignais et le giratoire « Leroy-Merlin »

Phase 1 :

Circulation difficile au 1er semestre

La phase 1 de recalibrage du « rond-point « Leroy-Merlin », démarrera fin janvier et se poursuivra jusqu'au mois de juin. De fortes perturbations de la circulation sont à prévoir même si, du côté du Département, on assure mettre tout en œuvre pour limiter l'impact du chantier « *en réalisant les phases les plus contraignantes pendant les vacances scolaires de février et Pâques.* »

L'engagement financier de la CCVG

Le coût de cette première phase s'élève à près de 1 M€. La CCVG participera financièrement à hauteur de 30 % aux côtés du Conseil départemental (40%), de la Copamo (30%).

Rond point des 7 Chemins

© Crédits photos : Fichier source Service communication CCVG 2018

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DU GARON

Économie

RETOUR SUR…

La pépinière accueille les entrepreneurs locaux

Fin septembre, l'ABCIS, réseau d'entrepreneurs du Sud-Ouest Lyonnais, a posé ses thermos à la pépinière d'entreprises de Sacuny pour un petit dej' en terre inconnue.

L'occasion pour une quarantaine de chefs d'entreprises et d'acteurs de l'économie locale de découvrir la pépinière intercommunale et l'un de ses derniers arrivants, la microbrasserie Caribrew.

CRÉATION D'ENTREPRISE

« Lab des possibles »

Parce que la création d'entreprise est une solution pour créer son emploi, la CCVG a accueilli la première édition du « Lab des possibles » organisée par Sud-Ouest emploi, une matinée dédiée à la création d'entreprise sur l'ouest lyonnais.

Jeudi 18 octobre dernier, plus d'une centaine d'acteurs, porteurs de projets et entreprises, s'est retrouvée dans les locaux de la Pépinière de la Vallée du Garon pour échanger sur leurs projets de création.
L'ensemble des structures d'accompagnement à la création du territoire de l'ouest lyonnais a pu informer, orienter, et accompagner les futurs entrepreneurs.
Un espace Networking mis en place pour l'occasion a permis aux porteurs de projets de « pitcher » leurs projets et de recueillir quelques conseils riches d'enseignement.
Cette journée a permis de faire découvrir l'offre d'implantation de la pépinière et d'organiser des visites du bâtiment.
Avec ce type d'événement, la Pépinière de la vallée du Garon s'affirme comme un lieu ressource incontournable en matière de création d'entreprise sur l'Ouest lyonnais. En en fédérant l'ensemble des acteurs du secteur et catalysant les outils à destination des entrepreneurs, elle s'engage pour un accompagnement de proximité plus accessible et plus agile au service des porteurs de projets.

Sud Ouest Emploi et la CCVG souhaitent remercier l'ensemble des acteurs présents : Pôle Emploi, Graine de Sol, BGE, CMA, RDI, ABCIS, FC2E, Cités lab, Aliantis, Galiss'com, Com'on Blue, CIC et Crédit Agricole.

© Crédit photo : Fichier source Service communication CCVG 2018

Rejoignez la pépinière !

Vous êtes créateur d'une jeune entreprise ?
Vous cherchez les conditions optimales pour développer et pérenniser votre activité ? Pour accélérer votre réussite, la pépinière vous propose des locaux (bureaux / ateliers) à petit prix, des services mutualisés, un accompagnent personnalisé et la force de son réseau…
Des places sont actuellement disponibles. Renseignez-vous !
Contact : entreprendre@cc-valleedugaron.fr / 04 81 13 20 06 / www.ccvalleedugaron.com

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DU GARON

En bref

ENVIRONNEMENT

Lutte contre le frelon asiatique

La CCVG a signé une convention avec le Groupement de défense sanitaire (GDS) du Rhône afin de lutter contre la prolifération du frelon asiatique, véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

Toute personne suspectant la présence d'un nid de frelons asiatiques est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

Contact : GDS 69 : 04 78 19 60 60
gds69@gds69.asso.fr
FREDON : 04 37 43 40 70 /
frelonasiatique@fredon-rhone-alpes.fr

© Crédit photo : Fichier source Service communication CCVG 2018

INFORMATION

A propos du livre des 20 ans…

Courant octobre, suite à la diffusion dans les boîtes aux lettres du livre « La CCVG, 20 ans d'action commune », certains d'entre vous ont pu s'interroger sur le coût d'une telle opération pour la collectivité.

Si le prix perçu peut à priori paraitre excessif au regard de la qualité de cette réalisation, son prix réel est très exactement de 3,82 € l'exemplaire - rédaction, mise en page, impression et distribution comprises - soit approximativement la valeur de 2 à 3 bulletins municipaux.

Précisons que depuis décembre 2013 et l'arrêt de son journal biannuel Le Garon, la CCVG ne diffuse plus de support d'information sous la forme papier, privilégiant les synergies avec les bulletins d'information municipaux des communes-membres et le recours aux supports numériques (site internet, réseaux sociaux...).

« C'est une opération exceptionnelle d'information et de promotion de la CCVG à l'occasion de ses 20 ans, et un choix collectivement assumé par les élus communautaires. Nous avons souhaité marquer le coup à travers cet ouvrage à la fois historique et pédagogique, destiné à être conservé et à faire date dans le mémoire de nos concitoyens », a expliqué le président Imbert.

Si vous n'avez pas eu le livre dans votre boîte aux lettres, il reste disponible en mairie de Millery.

© Crédit photo : Fichier source Service communication CCVG 2018

Contact : suivez l'actualité de la CCVG sur www.ccvalleedugaron.fr et sur les réseaux sociaux Facebook et Linked In / @ccvalleedugaron

Communauté de Communes de la Vallée du Garon
Parc d'activités de Sacuny
262 rue Barthélémy Thimonnier 69530 Brignais
Tél. : 04 72 31 78 72 - courriel : contact@cc-valleedugaron.fr

SITOM

Que produisent les Millerots comme déchets ?

Voici un retour chiffré sur les résultats de l'année 2017. Les Millerots semblent consommer peu d'emballages : chaque habitant dépose en moyenne :

- 38 kg de déchets recyclables dans le bac jaune, alors que la moyenne du SITOM est de 52 kg/habitant. -

- 36 kg/habitant de verres collectés, alors que la moyenne du SITOM est de 35 kg/hab.

Il reste important de trier plus et de trier mieux !

On retrouve encore beaucoup d'indésirables dans les bacs jaunes.

Ceci est constaté lors des suivis de collecte réguliers opérés sur Millery comme sur l'ensemble des 23 communes gérées par le SITOM Sud Rhône, puis lors l'arrivée des camions de collecte au centre de tri de Rillieux-la-Pape. Sacs d'ordures ménagères, verre, bouteilles pleines, vêtements, jouets en plastique, déchets d'équipements électriques et électroniques… autant de déchets indésirables qui sont mis au rebut, car ils ne peuvent être triés et valorisés de la même manière que les papiers et les emballages.

De plus, ces erreurs peuvent être préjudiciables à la sécurité des personnes travaillant sur la chaîne de tri. Par exemple, le verre peut blesser les trieurs.

Ne sachant ce qu'ils pourraient trouver en l'ouvrant, les trieurs ont pour consigne de ne jamais ouvrir un sac d'ordures ménagères fermé, même transparent. En outre, s'il s'éventre dans le camion ou lors du déchargement, ce sac souille alors les déchets recyclables.

En parallèle, **les poubelles grises millerotes représentent 159 kg/habitant…** alors que la moyenne sur le territoire du SITOM avoisine les 163 kg/habitant. Cette faible production est remarquable mais cela équivaut tout de même, uniquement pour Millery, à un total annuel de 670 tonnes qui sont incinérées à Gerland.

Et malheureusement… près de la moitié des ordures ménagères est encore constituée de déchets recyclables !

L'incinération coûte environ 100€ la tonne, une charge conséquente pour la collectivité, et une perte potentielle de matériaux qui auraient pu être valorisés : plastiques, métaux, cartons, papiers, textiles… tant de ressources et d'argent qui partent en fumée !

Ceci est alarmant, mais des solutions existent pour alléger nos poubelles !

Tout le monde, du producteur au consommateur, est concerné par la prévention des déchets et est capable de mettre en place des gestes simples et alternatifs afin de réduire le poids de nos poubelles.
Il peut être parfois utile de repenser ses habitudes de consommation et ses comportements au quotidien.
En prendre conscience, puis passer à l'action à son rythme et à mesure, est possible.

- Faire du compost permet de réduire de 35% sa poubelle grise, et produire gratuitement et sans effort un amendement pour son jardin. Cela représente 56 kg d'ordures en moins chaque année à incinérer, et des plantes en meilleure santé !
Le SITOM propose l'achat de composteurs de 300, 600 ou 800 L à commander via leurs services. Rendez-vous en mairie ou adressez-vous au SITOM pour obtenir un bon de commande.

- Déposer les textiles, linge de maison, chaussures, sacs dans les conteneurs blancs « Le Relais », c'est être solidaire ! S'ils sont en bon état, une partie sera revendue en friperie en France, l'autre exportée en Afrique. S'ils sont abîmés, troués ou tachés, la fibre sera recyclée pour faire de l'isolation thermo-acoustique pour les bâtiments.
Les Millerots ont l'habitude : ce sont près de 7 kg de linge par habitant et par an qui sont ainsi valorisés. Il faut persévérer !

- Acheter ses produits de consommation en vrac, acheter des produits de plus grande contenance… c'est éviter d'envahir son bac jaune sitôt rentré des courses à cause du sur emballage ! Cela représente plus de 10 kg de déchets par an.

- Organiser son réfrigérateur, faire des listes de courses en conséquence, ajuster les quantités cuisinées, congeler ses restes… c'est éviter le gaspillage alimentaire : encore 7 kg de nourriture sont gaspillés par personne et par an.

- Chercher d'abord à réutiliser et/ou faire réparer un objet, avant de systématiquement le jeter, c'est économiser nos ressources naturelles : air, eau, énergies et matières premières. Trouvez un réparateur proche de chez vous grâce à l'annuaire en ligne : https://www.annuaire-reparation.fr/

… Et encore tant d'idées simples à décliner !

▶ SITOM

Si vous avez un doute ou une question sur le tri, ou besoin de renseignements sur des gestes préventifs, le SITOM est à votre disposition pour vous répondre au 04 72 31 90 88.
contact@sitom-sudrhone.com
https://www.sitom-sud-rhone.com

SYNDICAT

SMIRIL

Premier chantier participatif au SMIRIL : l'arrachage de la jussie !

En octobre 2018, le SMIRIL invitait des bénévoles de bonne volonté à un chantier nature : l'arrachage de la jussie. Cette plante invasive commence à prendre une ampleur alarmante sur le site, notamment sur la lône Jaricot, le bassin de joutes de Vernaison et la rive droite du Rhône.
Pour la première fois, nous faisons appel à la mobilisation citoyenne. D'autres arrachages professionnels ont déjà eu lieu cette année, mais ça n'est pas suffisant, la jussie revient et s'installe ! Nous devons faire connaître cette plante au public, pour notre gestion du site et pour éviter une propagation accidentelle.

Une dizaine de bénévoles, venus de Vernaison, Lyon, Villeurbanne et d'ailleurs sont venus prêter main forte. En effet, la jussie croît à une vitesse fulgurante. Des petites stations repérées et traitées en 2013, le SMIRIL inventorie 250 m² de surface d'eau libre infestés en 2017, puis 600 m² début 2018 et 800 m² à l'été 2018 : sa croissance est exponentielle ! La jussie, en recouvrant la surface de l'eau, pose de nombreux problèmes. Écologiques d'une part, la jussie fragilise un écosystème auparavant équilibré, en recouvrant la surface de l'eau la plante asphyxie la vie qui s'y trouve ; les espèces ne trouvent plus l'oxygène suffisant pour vivre : poissons, amphibiens, insectes disparaissent au profit d'un peuplement mono-spécifique. D'autre part, ce sont les usages qui vont en pâtir : il serait bientôt compliqué d'exercer les activités de pêche et de joutes, si chères aux riverains vernaisonnais !

Les petites mains ont permis de s'attaquer à une grande tâche de jussie : **plus d'une tonne de rémanents a été extraite de la lône Jaricot !**
L'équipe du jour était composé de cueilleurs, dans l'eau et de passeurs qui faisaient tourner une chaîne de seaux pleins à la montée, et de seaux vides à la descente. **Il faut être très prudent à toutes les étapes** : la plante se bouture à partir d'un fragment où s'observe un nœud, c'est à dire à peu près tous les deux centimètres !
Il faut être vigilant à l'arrachage pour ne pas casser les tiges, et lors de son transport où la jussie ne doit jamais être en contact avec le sol.

Le chantier a démarré par une présentation du site ainsi qu'une explication des espèces exotiques envahissantes et s'est terminé par un pique-nique convivial. La demi-journée d'arrachage a été une réussite pour le SMIRIL et une bonne œuvre pour la lône ; les participants ont tous apprécié la convivialité de la journée et sont prêts à renouveler l'opération : rendez-vous bientôt !

© Crédits photos : SMIRIL

ESPACE NATURE
îLes & LÔNes du RHÔNE
Syndicat Mixte du Rhône des Iles et des Lônes

▶ SMIRIL
17 rue Adrien Dutartre
69520 GRIGNY
Tél. : 04 37 20 19 20
info@smiril.fr
http://www.smiril.fr/

TOURISME

Votre Office de tourisme évolue

Dès janvier, l'Office de tourisme de la Vallée du Garon devient l'Office de tourisme intercommunautaire des Monts du Lyonnais. Cette nouvelle association couvrira trois communautés de communes : les Balcons du Lyonnais, les Monts du Lyonnais et la Vallée du Garon. Les visiteurs conserveront un point d'accueil dans chaque communauté de communes. Pour rappel, dans la Vallée du Garon, c'est la commune de Chaponost qui a été choisie par les élus, de part sa proximité avec les vestiges de l'Aqueduc romain du Gier, sur le Site du Plat de l'Air. **Notre antenne à Millery a fermé donc définitivement ses portes le 15 décembre 2018.**

Nous conserverons néanmoins le présentoir dans le hall de l'Espace Rencontre afin de mettre à votre disposition la documentation principale sur l'offre des Monts du Lyonnais. Ce présentoir sera alimenté chaque semaine par les bénévoles de l'Office de tourisme. Vous pouvez également vous rendre à Chaponost, du mardi au samedi (horaires sur notre site internet) ou nous contacter par téléphone ou email.

Un nouveau logo, de nouveaux outils de communication vont apparaître dans le courant de l'année. Nous vous tiendrons informés au fur et à mesure de l'avancée des différents travaux.

Premier changement : notre calendrier « Le Garon Animations » sera remplacé par un calendrier des évènements au niveau de l'ensemble des territoires des Monts du Lyonnais, dès le mois de janvier. Ce calendrier sera, dans un premier temps, bimestriel.

© Crédit photo : Office de Tourisme

OFFICE TOURISME INTERCOMMUNAL de la VALLÉE DU GARON

Rejoignez nous sur Facebook

Office de Tourisme de la Vallée du Garon
Tél du siège : 04 78 45 09 52
L'Office a déménagé au 16 rue René Chapard à Chaponost

Courriel : contact@valleedugarontourisme.fr
www.valleedugarontourisme.fr

ASSOCIATION MARQUE COLLECTIVE Le Lyonnais Monts et Coteaux

En plaçant le terroir et ses produits au cœur de leurs pratiques, les 140 adhérents du Lyonnais Monts et Coteaux font le pari de l'authenticité des savoir-faire, du respect de la saisonnalité et de la traçabilité des productions.

L'objectif : le maintien d'une agriculture viable sur le territoire.

Pour vous guider, procurez-vous l'édition 2018-2019 du guide « Où trouver nos produits locaux ? » auprès de nos adhérents, dans votre mairie, office de tourisme ou en ligne sur notre site. A la ferme, ou dans un commerce, proposée par des restaurateurs ou artisans, mise en avant par des chambres d'hôtes ou lieux touristiques, la gastronomie des monts et coteaux s'offre à vous dans une multitude de points de vente !

Chaque année, l'association organise le Cocktail des Chefs, événement phare de la gastronomie locale, au bénéfice d'une association solidaire. Cette année, l'association « Des Rêves plein les Souliers » a ainsi pu bénéficier d'un don de 3925€. Plus de 950 personnes sont venues déguster les produits de 20 producteurs présents et les recettes de 12 restaurateurs du territoire, montrant l'engouement du public sur les questions d'alimentation de proximité, de relation directe aux producteurs et de gastronomie locale.

Renseignements : 04 78 48 57 66 - marquecollective@le-lyonnais.org.
Retrouvez nous sur Facebook : Marque Le Lyonnais Monts et Coteaux
www.le-lyonnais.org (rubrique Gastronomie)

Rejoignez nous sur Facebook

Producteurs et restaurateurs entourés des partenaires de l'événement

© Crédit photo ©GabrielJoannas

© Crédit photo : marque collective Le lyonnais Monts et Coteaux

TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

MILL'ANIMATION ET LE TÉLÉTHON

Les festivités lyonnaises du 8 décembre nous ont incitées à avancer le Téléthon d'une semaine.

Quelques bénévoles et associations ont permis de le reconduire, et de récolter 1295 euros au profit de l'AFM Téléthon.

La troupe « Forez en scène » lançait le Téléthon et présentait une pièce de théâtre drôle et appréciée ; le lendemain, marche avec les J3, belote avec le club bouliste ; Dimanche, sports et animations avec le Tennis club, MA'T boxes et la MEJC.

Nous remercions vivement ces associations et nos partenaires :

- les vignerons de Millery : Patrice Thollet ; Régis, Anne et Michel, Pierre Descotes,
- les boulangeries, Épi de blé et Poncet,
- la société Aoste,
- les bénévoles de Mill'animation,
- Marylise et Claudine de la coordination Téléthon, pour leur visite,
- les petits danseurs Cassandra et Robine André, dont la démonstration nous a laissés sous le charme.

Et vous tous qui avez participé aux animations, et participé à la collecte de fonds.

Nous aimerions pouvoir programmer le Téléthon en 2019 ! Pour cela nous lançons un appel à toutes les bonnes volontés. Nous comptons sur vous tous et incitons les nouveaux arrivants à rejoindre l'équipe de Mill'animation. Si vous ne souhaitez pas vous engager à l'année, mais intervenir pour des aides ponctuelles, retrouvez nous au forum des associations début septembre 2019, stand de la mairie. Vous y serez bienvenus !

Photo de groupe avec Marylise et Claudine

Départ de la marche des J3 dans le brouillard...

Troupe de Théâtre Forez en scène : « Dessous de table »

Cassandra et Robine André

© Crédits photos : Agnès BUGNET

Atelier performance avec MAt' Boxes

M. et Mme Berger

Mill'animation

Réalité virtuelle avec la MEJC

Pour respecter la tradition, la municipalité a convié les millerots à se retrouver dans la cour Ninon Vallin pour partager les traditionnels marrons chauds, vin chaud et crêpes, élaborés par quelques volontaires et orchestré avec brio par Marc Brottet.

Petits et grands ont trouvé de quoi se régaler et se réchauffer, même si la pluie a une fois de plus essayé de jouer les troubles-fêtes.
La soirée s'est déroulée dans une ambiance bon enfant et conviviale. Les airs rythmés des élèves de l'école de musique nous ont charmés et apporté de la bonne humeur en ce début de soirée.

Rendez-vous l'année prochaine.

© Crédits photos : Francis FIOT

8 décembre à Millery !

ÉCOLE DE MUSIQUE

Encore une belle rentrée pour cette saison 2018 / 2019

Musique à Millery fait de nouveau une belle rentrée et voit son effectif augmenter grâce au succès de sa toute nouvelle chorale. En effet, pour cette première année, c'est plus de trente chanteurs, débutants ou expérimentés, qui ont répondu à l'appel de la création de ce chœur.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme, qu'ils se retrouvent tous les vendredis soir à la salle Ninon Vallin pour répéter, portés par les conseils et le dynamisme de notre professeur de chant Véronique BOURION.
Ils ont eu le plaisir de se produire pour la première fois le 16 décembre lors de l'audition de Noël à l'église et seront de nouveau présents le 7 avril à la salle des fêtes pour notre audition de printemps et le 7 juin pour notre grande fête d'été.

Chorale 2018

© Crédits photos : Musique à Millery

La chambre symphonique

Concert symphonique exceptionnel le 31 Mars

Nous sommes très heureux d'annoncer que le dimanche 31 mars nous organisons un grand concert symphonique à la salle polyvalente. Ce concert sera donné par l'orchestre « La chambre Symphonique » composé de musiciens professionnels et d'élèves du conservatoire de Chalon sur Saône.
Il revêt pour nous un caractère exceptionnel puisque ce jeune orchestre de 60 musiciens a été créé et est dirigé par Loïc EMMELIN, originaire de Millery, qui a commencé ses études de violon dans notre école. Après avoir poursuivi au conservatoire de Givors, ce dernier est actuellement dans la classe de direction d'orchestre de Philippe CAMBRELING au conservatoire de Chalon sur Saône.
C'est donc avec un immense plaisir et une grande fierté que nous vous invitons à venir découvrir et écouter ce jeune et talentueux chef d'orchestre et ses 60 musiciens très enthousiastes à l'idée de venir partager et transmettre au public Millerot leur passion pour la musique symphonique.

Les dates importantes pour 2019 :

Samedi 26 janvier : Concert « Quiz Musical »
par l'ensemble instrumental Charly/Millery, à 20h30,
au Théâtre Melchior Philibert de Charly

Dimanche 31 mars : concert symphonique salle polyvalente, à 17h
avec l'orchestre « la chambre symphonique »

Dimanche 7 avril : audition de printemps à la salle polyvalente,
sur le thème « musiques du monde »

Samedi 1 juin : Concert « Queen » par l'Ensemble Instrumental Charly/Millery, à 20h30 au Théâtre Melchior Philibert de Charly

Vendredi 7 juin : Fête d'été de l'école de musique au parc MESTRE

Samedi 29 juin : Concert « Queen » par l'Ensemble Instrumental Charly/Millery, à 20h30 au Théâtre Jean Marais, à Saint Fons

Concert du 31 mars 2019 : vous pouvez dès à présent vous renseigner en nous contactant : 04 78 46 78 04 ou musiqueamillery@orange.fr

Réservations des places sur :
https//www.weezevent.com/dimanche-symphonique

Des places seront disponibles le jour du concert à l'entrée ou tous les samedis matins de 11h à 12h, à partir du mois de janvier pendant les périodes scolaires. **Le prix est de 15€ pour les adultes et 10€ pour les enfants nés après le 1/04/2007.**

Contact : Président, André BAYARD - Tél. 04 72 30 72 04
Courriel : musiqueamillery@gmail.com
Didier Solari, Directeur de l'École de Musique

CULTURE

Chiloé* Festival A l'ombre du Cuvier

Retours sur les 6, 7 & 8 juillet 2018

Un cru chaleureux avec un cocktail de piano intime (Denys Oehler version piano Pleyel), de musiques turques et arméniennes (Le trio Mahaleb et ses sonorités envoutantes), pimenté des chansons du pétillant croix-roussien Reno Bistan.
Les murs en pisé se sont recouverts d'étranges Carapaces de Jean-Marc Paubel (dont l'atelier est à la Scof Cité d'artistes de Grigny), des nuits photographiques et argentiques de Pénélope Octavio et de la première sortie en public des délicats chef-d'oeuvres de Chrystèle Métairie, trois artistes invités par Xavier Moulin.
Chaque soir, tout ce beau monde se retrouvait autour de la tablée de la rue des Geltines: on y picorait, on y bavardait, on y buvait du vin de Millery et le bon jus de pommes de la rue mis en bouteille par André Four.

After dans la cours

Photographie argentique de Pénélope Octavio

Reno Bistan en trio

A l'ombre du Cuvier

Tous les jours de la semaine d'après, le 40 rue des Geltines fut rempli d'enfants de 6 à 14 ans venus s'essayer à la peinture, aux arts décoratifs, au théâtre.
Guidés par les doigts de fée de Pascale Biétry et la voix timbrée de Marie-Laure Millet, ils ont présenté un spectacle et leurs créations le vendredi soir à la Salle Ninon Vallin devant familles et amis baba d'admiration.

Rendez-vous en juillet 2019 avec des ingrédients différents pour une recette tout aussi pimpante !

Stage théâtre et arts plastiques

Trio Mahaleb

Chiloé* présente le 12e cru du festival en juillet 2019 A l'ombre du Cuvier !

3 jours de Dégustation d'art(s) vivant(s) : Arts plastiques, poésie et musique

Dates à retenir en 2019 :

Stage théâtre et arts plastiques pour enfants et adolescents **du 8 au 12 juillet**

Temps fort A l'ombre du Cuvier :
Concerts les **5, 6 et 7 juillet à 21h**
Exposition les **6 et 7 juillet à partir de 15h**

Contact : tél. : 04 78 43 15 99
Courriel : festival.cuvier@gmail.com
http://www.cie-chiloe.com
40 rue des Geltines 69390 Millery

© Crédits photos : Marc BIÉTRY

CULTURE

PATRIMOINE & TRADITIONS

Activités…

Après Marseille (2014), Bordeaux (2016) notre tour de France des villes à découvrir nous a conduits dans le Nord en août ! Lieu de vacances original certes mais frais (25°), très accueillant et qui a gardé toute son authenticité. Lille et Bruges n'ont plus de secrets pour nous, ni leur gastronomie notamment les moules frites et le maroilles. Alors pour de prochaines vacances, pensez aux Hauts-de-France qui offrent aussi des plages, des ballades.

Contactez-nous si vous souhaitez plus d'idées de visites.

La conférence de l'Araire présentant les aqueducs du Gier et leur restauration, les découvertes du patrimoine proche ont fait le plein de participants.

La suite du programme 2019 propose d'aller découvrir Claude, empereur romain de 41 à 54 après Jésus-Christ, le seul né à Lyon en l'an 10 avant Jésus-Christ, longtemps méprisé par ses contemporains et les historiens, dans l'exposition que lui consacre le Musée Saint-Pierre en février ; ou bien le site ethnologique d'Usson-en-Forez en mai.

Entre temps, nous nous retrouverons pour deux conférences : la construction des routes du Lyonnais, la rose Ninon Vallin et les rosiers Gaujard en présence de Monsieur Gaujard (en collaboration avec la société historique de Feyzin). Et si vous ne pouvez vous joindre à nous, passez à la Maison Gonnard, le mercredi après-midi pour voir l'avancement des travaux (réfection des fenêtres du XVIIIe siècle et des volets en ce moment) ou l'exposition du premier étage consacrée à partir de janvier aux Millerots morts pour la patrie à la Guerre de 14/18, reprise de notre exposition de 2014 et des panneaux présentés au cimetière par la municipalité lors de la commémoration du 11 novembre dernier.

En visite à Lille, août 2018

© Crédit photo : Jean-Michel DÉAUX

Dates importantes pour 2019 :

L'empereur Claude : **mardi 15 janvier,** au Musée Saint-Pierre Lyon

Assemblée générale : **samedi 9 mars,** à 15h, à la salle Ninon Vallin

La rose Ninon Vallin et la maison Gaujard : **dimanche 19 mai,** à la Salle Ninon Vallin

Musée ethnographique d'Usson-en-Forez : **vendredi 24 mai,** à Usson-en-Forez

Calendrier au 09 65 37 40 04 ou 06 72 97 40 11
Contact : Présidente, Christiane DÉAUX
Courriel : patrimoine.millery@orange.fr

THALÉIA

Notre association compte 135 adhérents pour cette saison 2018/2019.

Septembre a permis de se retrouver lors de la sortie très sympathique au Vélorail de Boucieu. Cette année, nous vous proposons 3 séances de théâtre d'humour, une conférence sur la mémoire, des sorties musées et opéra, un voyage en Birmanie en février et un à Paris en mai.

Des activités sont aussi ouvertes aux non-adhérents.

N'hésitez pas à nous contacter et à nous rendre visite pour plus de renseignements.

Peinture, LéZ'Arts Créatifs, Sophrologie, Aquagym, Tapisserie de La Lisse.

Dates importantes pour 2019 :

Conférence sur l'organisation de notre mémoire selon le Tao par François Ducotterd : v**endredi 18 janvier, à 20h30,** à la salle Ninon Vallin,

Soirée théâtre avec « Cougar à vous ! » **vendredi 8 février, à 20h30** à la salle des fêtes,

Soirée théâtre : **samedi 9 mars à 20h,** à la salle des fêtes .

Une journée conviviale sur le Vélorail

© Crédit photo : Martine MOREL DELARUE

Contact : Présidente,
Martine MOREL DELARUE,
Tél. : 06 30 18 81 61
Courriel : thaléiamillery@laposte.net
41 Grande Rue à Millery

PETITE ENFANCE

MILLERY FAMILLES

Année musicale chez les Marmousets !

Cette année, le thème choisi comme fil conducteur est… la musique !
Une fois par mois, Pierre Fanguet éveille nos petits Marmousets grâce à ses chansons et ses instruments aux sonorités, rythmes et mélodies enfantines. Il présente, avant les fêtes de fin d'année, son spectacle « L'oiseau de Noël ».
Avant de déguster les gourmandises de Noël, la semaine du goût s'est à nouveau invitée à la crèche. Plusieurs ateliers ont permis aux enfants de goûter chocolats, fromages, charcuteries, fruits et confitures. Miam !

La musique chez les Marmousets

Dégustation de charcuterie

© Crédits photos : Millery Familles

Dates importantes pour 2019 :
Semaine de la petite enfance
18 au 24 mars

Contact : Directrice, Florence MORI,
Tél. : 04 78 46 42 69
Courriel : lesmarmousets69@free.fr
Contact association : Claire BRUN
Courriel : milleryfamilles@wanadoo.fr

RAMI

Cette année, nous travaillons autour des émotions de l'enfant.

Une professionnelle est intervenue auprès des parents et enfants du RAMI : Comment reconnaître les émotions de l'enfant, les déceler, les nommer et comment se les approprier « L'enfant a besoin de l'accompagnement de l'adulte pour ne pas être envahi et débordé par ses affects, pour canaliser son énergie, pour apprendre à exprimer ses besoins de manière socialement acceptable, pour savoir qu'il ne court pas de danger en se laissant aller à ce qu'il ressent. Les parents ont la responsabilité de la sécurité affective des enfants. Au fur et à mesure que l'enfant grandit, le parent se retire.
L'écoute des émotions de l'enfant passe par une écoute empathique : « refléter ce que nous entendons dans ce que vient de dire l'enfant, percer ce qui sous-tend les paroles prononcées par l'enfant, écouter la résonnance émotionnelle dans ce que l'enfant dit, se mettre à sa place » I.Filliozat.

Dates importantes pour 2019 :
Dispositif de VAE (Validation des Acquis par l'Expérience) en vue de l'obtention du CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance par les assistants maternels du RAMI.
Les samedis matin au RAMI

Contact : Caroline ALMOSNINO,
RAMI de Charly Millery Vourles,
28 rue Bertrange Imeldange 69390 Vourles
Tél. : 04 78 85 91 22
Courriel : rami69390@hotmail.fr

Les parents au travail

Atelier parents-enfants du 13 octobre

© Crédits photos : RAMI

ENFANCE

LA MEJC

« Les rencontres ludiques » de la MEJC

Avis à tous les amateurs de jeux de société !

La MEJC de Millery vous invite à des samedis conviviaux autour de jeux pour petits et grands.

Ces animations gratuites auront lieu dans l'espace rencontre de la bibliothèque aux dates suivantes : **19/1, 9/2, 16/3, 4/5, 15 et le 29/612019 de 9h à 13h.**

Face au succès grandissant de ces rencontres ludiques, nous envisageons de mettre en place des demi-journées à thèmes ainsi que des soirées jeux de société adultes et adolescents.

N'hésitez pas à consulter nos nouveautés sur le site de la MEJC et en parler autour de vous !

Nous recherchons également des bénévoles pour nous aider à faire vivre ce beau projet !

Un grand merci à celles et ceux qui nous prêtent déjà main forte !

L'équipe des salariés permanents de la MEJC

© Crédits photos : MEJC

Matinée jeux de sociétés en famille octobre 2018

Dates importantes pour 2019 :

~~Carnaval des 6 continents de la MEJC, samedi 23 Mars~~ CARNAVAL ANNULÉ ET REPORTÉ EN 2020

~~**de 14h à 18h,** au parc Bourchanin à côté de la MEJC.~~

Assemblée générale et jeux de sociétés en famille :

samedi 30 mars dès 10h30, à la salle Jeanne d'Arc

Contact : Arélia MARTINEZ MONTORIO
aurelia.mejc@gmail.com
Tél. : 04 78 46 26 08
http://mejcmillery.wix.com/mejc
Courriel : mejc.millery@gmail.com

JARDINER A MILLERY Une initiative citoyenne pour se reconnecter avec la nature.

Réunion du 13 décembre 2018

En décembre 2018, les Millerots se sont réunis autour d'un projet de création de jardins multiples.

Le but de ces rencontres était de présenter les différentes possibilités à mettre en place pour l'avenir de ces terrains cultivables. Cultiver sa propre parcelle de jardin, apprendre le jardinage du XXIe siècle, avoir une zone de potagers partagés dans la commune, sensibiliser les enfants aux activités du jardinage, apprendre à connaître, reconnaître, cultiver, récolter, préparer, stocker, transformer les plantes médicinales pour un usage familial, sont parmi les options qui ont été énoncées.

Pour nous aider à faire vivre ce projet, nous avons besoin de vous ! Tous les avis et les idées comptent. N'hésitez pas à répondre à notre questionnaire et à consulter notre site internet, pour en savoir plus : https://www.mejc-millery.fr/animations-village/jardiner-%C3%A0-millery

Une page facebook vient d'être créée pour vous informer en temps réel de l'avancée de ce projet : https://www.facebook.com/Jardiner-%C3%A0-Millery-385263828884766/?modal=admin_todo_tour

Tous les jardiniers amateurs et les agriculteurs, ayant un terrain ou non, sont conviés à y participer.

Merci à François Bayard à qui nous devons la paternité de ce projet et à la municipalité de Millery qui a réservé un bel accueil à cette initiative.

Bienvenue à toutes et à tous dans cette formidable aventure humaine !

SOCIAL

Contact : Tél. : 04 78 46 01 75
Président : Bernard FALATIK (Siège à Chaponost)
Courriel : passerelle.millery@wanadoo.fr
En savoir plus :
Site : www.passerelle-emplois.fr
Bénévoles : Valérie CHALVON,
Claire DELESSALE,
Denise DUPREZ,
Joseph FRECON,
André MOULIN,
Henriette RODRIGUEZ

© Crédits photos : Passerelle pour l'emploi

PASSERELLE POUR L'EMPLOI

Du nouveau !

L'association Passerelle pour l'Emploi de Millery a changé d'adresse, elle vous accueille désormais au 26 Avenue du Sentier (mezzanine de la salle de sport).

Chaque semaine, le mardi de 9h à 12h, une équipe de conseillers bénévoles vous guide dans votre recherche avec le support d'un site internet interactif :

www.placeauxemplois.fr

L'association vous aide également à préciser votre projet professionnel, à élaborer un CV et une lettre de motivation et vous accompagne vers un retour à l'emploi.

LE CLUB DE L'AMITIÉ

Le Club de l'Amitié accueille les personnes retraitées qui souhaitent passer un moment convivial en jouant à la belote, au scrabble et en partageant un goûter.
Toute l'année, juillet et août compris, le club vous attend les mardis de 14h30 à 18h et les vendredis de 14h30 à 17h30.
Pour 2019 sont prévus les après-midi des rois, des bugnes, des anniversaires et une sortie en juin.

Contact :
Présidente, Denise SAUNAL, Tél. 04 78 46 23 06

Bonne et heureuse année !

© Crédit photo : Henri BOURACHOT

LOISIRS

RHONE GARON BRIDGE

Le bridge : un sport de l'esprit accessible à tous

Venez nous rejoindre à Charly, dans un cadre agréable et une ambiance conviviale.

Des tournois de régularité, des tournois courts et des festivités sont organisées tout au long de l'année. Une initiation est possible.

Renseignez vous sur le site :
www/rhonegaron bridge.fr

LOISIRS

YOURI

Le dernier weekend de janvier sera la 12e foire aux livres !

En 2018, vous avez été nombreux. Nombreux à donner des livres que vous soyez particuliers ou bibliothécaires, nombreux à acheter des livres à tous petits prix, nombreux à faire des dons. En 2019 on recommence !

Rendez-vous samedi 26 janvier et dimanche 27 janvier.

Vous trouverez plus de 25000 livres et BD de tous genres.

Les projets qui attendent d'être réalisés à Youri au Mali pourront voir le jour : électrification des logements des instituteurs, achat des fournitures scolaires...

Rayon jeunesse 2018

Foire aux livres

Dates importantes pour 2019 :

La FOIRE AUX LIVRES (12e édition), aura lieu **samedi 26, de 9h à 19h et dimanche 27 janvier de 9h à 18h,** à la salle des fêtes de Millery.

Dépôt des livres les 23 et 24 janvier de 9-12h et de 15-19h

Contact : Président, Christian REURE
Tél. : 06 33 39 13 58
www.Youri-association.fr

Youri
échanges actions

© Crédits photos : Agnès BUGNET

MILLERY DEMAIN

Quelques nouvelles de notre association

Le 8 septembre, nous avons participé au forum des associations et avons pu enregistrer de nouvelles adhésions. Pour la première fois Millery-Demain organisait une fête pour Halloween. De nombreuses animations étaient proposées aux enfants dont le labyrinthe fantôme et toile d'araignée géante, réalisés par Sonia. L'événement a été un succès car vous avez été nombreux à participer. Nous remercions les parents pour leur implication et nous serons heureux de réitérer l'animation Halloween en 2019.

A la lecture de cet article, le loto, le Père-Noël et le concours « Millery-enguirlandé » auront eu lieu.

Nos réunions hebdomadaires du jeudi ont été remplacées par le mardi pour laisser la place à l'atelier de couture. Vous pouvez nous trouver, suite à une délocalisation provisoire, à la salle polyvalente. Pendant ces réunions, nous organisons et faisons avancer de nombreux projets pour cette nouvelle année.

Le moment fort de 2019 sera traditionnel avec notre **« chasse aux œufs » le dimanche 14 avril.**

Nous œuvrons également sur un projet concernant notre patrimoine, refaire le buste en bronze de Simon Saint-Jean (bronze fourni par notre adhérent Roberto), en association avec Patrimoine et Traditions et la Municipalité.

Une souscription sera lancée auprès de la Fondation du Patrimoine.

Permanence : tous les jeudis à 19h30,
au premier étage de la salle polyvalente
(sauf vacances scolaires)
Tél. : 06 22 07 33 54 - millerydemain69@gmail.com

MILLERY Demain

Halloween

© Crédit photo : Millery Demain

Que 2019 soit pour vous l'année de toutes les réussites et de toutes les joies. Bonne Année !

Suivez notre actualité sur Face Book https://www.facebook.com/MilleryDemain

Date importante pour 2019 :

Dimanche 14 avril : Chasse aux oeufs

LES CLASSES

Remise des prix

© Crédit Photo : Classes en 5

LES CLASSES EN 5

En 2018, les Classes en 5 se sont retrouvées le vendredi 19 janvier pour leur traditionnelle galette des rois. Et le samedi 22 septembre, pour la troisième Edition Intergénérationnelle (de 13 à 83 ans) de leur concours de boules suivi d'un barbecue convivial. Le bureau remercie tous les participants et leurs donne rendez vous en 2019 pour les futures festivités, auxquelles sont invités les nouveaux arrivants nés en 5.

Contact : Bernard SERVER,
Courriel : classes5millery.2015@gmail.com

LES CLASSES EN 8 PASSENT LE FLAMBEAU

L'année des classes en 8 s'est achevée le 16 novembre avec le passage de flambeau aux classes en 9. Nous avons passé une très bonne année riche en émotions, avec plusieurs manifestations.
Le loto en janvier, qui a remporté un franc succès, suivi du bal en mars qui s'est très bien déroulé en terminant par le défilé en juin.
Cette journée magnifique sur le thème « sports et loisirs » a été très animée dans la joie et la bonne humeur avec en prime le soleil au rendez-vous.
Nous garderons un très bon souvenir.

Passage du flambeau

Contact : Gisèle OLIVO, Présidente, Tél. : 06 63 76 31 36
Courriel : classesen8millery@gmail.com

LES CLASSES EN 9

Michel MARTY - Sébastien PERRET - Anne-Sophie HERRGOTT - Céline MARULAZ
Lucas ULME et Maël GIFFARD

© Crédits Photos : Classes en 9

Composition du bureau :
Président : Michel Marty,
Vice-Président : Sébastien Perret,
Trésorier : Lucas Ulme,
Trésorier Adjoint : Maël Giffard,
Secrétaire : Guy-Laurent Fazille,
Secrétaire Adjointe : Audrey Molle

Les responsables par décade sont :
80 ANS : Mado POTDEVIN, Rolande FERRACHAT
70 ANS : Michel MARTY
60 ANS : Bruno LHERMITE
50 ANS : Guy-Laurent FAZILLE
40 ANS : Céline THOLLET, Anne-Sophie HERRGOTT
30 ANS : Sébastien PERRET
20 ANS : Lisa BUGNET
10 ANS : Laurence AGRAIN, Anne-Sophie HERRGOTT
Si vous êtes nés en 9, c'est encore le moment de vous inscrire !
N'hésitez pas à nous envoyer un mail : **as.herrgott@yahoo.fr**

Dates importantes pour 2019 :

Samedi 19 janvier : loto, à 19h, à la salle des fêtes
Samedi 30 mars : bal à la salle polyvalente
Dimanche 16 juin : défilé et repas à la salle des fêtes

Président : Michel MARTY - Courriel : mic.clo@orange.fr
Contact : Céline THOLLET : Tél. : 06 62 36 98 10
Courriel : celinethollet24@gmail.com

SLB (Basket)

La brocante du SLB, un moment familial et convivial

La brocante s'est déroulée à Charly et a remporté un franc succès avec la présence d'une centaine d'exposants. Avec plus d'un millier de visiteurs sur la journée, les bénévoles, qui ont œuvré durant cette belle manifestation, n'ont pu que se réjouir.

Côté sportif, les équipes seniors masculins se mettent petit à petit au niveau de leur nouvelle division (pré nationale, région et départementale).

Les U15 masculins font un début de championnat formidable avec que des victoires à leur actif, du coté des féminines ce sont les U15 qui font le carton plein elles aussi. La saison en cours est ouverte à tous publics et à tous âges.

Le SUD LYONNAIS BASKET organise son grand loto **dimanche 10 février 2019** à la salle omnisports Jean de PASCAL, rue de Verdun à Vourles.

Contact : http://www.sudlyonnaisbasket.fr/

Ces centaines de visiteurs ont flâné parmi une centaine d'exposants

Malgré une matinée quelque peu ventée, les exposants étaient ravis de leur journée

© Crédits photos : Hébert Valérie

MAT'BOXES MILLERY

Sur la Route du Succès...

MA't boxes s'est équipé de nouvelles technologies et autres matériels spécifiques. Garante des valeurs de son enseignement, la compétition est à l'affiche : championnat départemental, régional et même mondial avec notre éducateur Romain qui retourne au titre en full-contact. De plus, nous accueillons cette année un petit Millerot autiste avec handiboxing. Enfin, plus de formations, avec une nouvelle ceinture bleue, une nouvelle ceinture noire et deux prétendants au monitorat. En Janvier, rejoignez-nous avec la formule résolutions loisir tout public à partir de 4 ans, à - 50% ! Bienvenue !

Photo de groupe des adultes

Combats enfants

Contact : renseignements sur www.ma-t-boxes.fr
Tél. : 06 72 01 02 26

Dates importantes pour 2019 :

Dimanche 24 février, coupe du Monde à Thurins

Dimanche 17 mars, coupe des novices à Charvieu

Voir calendrier sur ma-boxes.fr

© Crédits photos : MA't boxe

PORTRAIT

INTERVIEW DE 2 JEUNES DANSEURS

Bravo Cassandra et Robine André !

Cassandra et son partenaire Robine André ont participé le 3 novembre au championnat de France de danse sportive à Vence et sont arrivés 3e de la compétition.

« Bonjour Cassandra, peux-tu te présenter ?

« Je m'appelle Cassandra Lecoq et j'ai 8 ans et demi. J'habite à Millery et je suis à l'école Mil'Fleurs en CE2. Je pratique la danse sportive depuis un an et demi à l'école de danse de Gerland dans le cours de Madame Adriana Teoli. »

« Comment es-tu venue à la danse ?

« Ma grande sœur pratique aussi cette discipline. Elle suit un cursus de sport étude en danse classique à la croix Rousse. En la regardant danser, j'ai eu envie de suivre son exemple. »

« Parle-nous de ta discipline ?

« La danse sportive est la danse de salon pour la compétition. Je danse avec Robine André qui a 9 ans et demi. Nous nous entrainons et nous dansons ensemble pour les compétitions. Nous avons fait une démonstration à la salle des fêtes de Millery pour le Téléthon et nous danserons aussi le 13 janvier pour le repas des ainés.

Nous avons participé au championnat de France à Vence le 3 novembre. Nous étions très stressés avant de concourir, mais une fois qu'on commence à danser, on se concentre sur nos pas et cela va mieux. Nous avons dansé en ½ finale puis en finale. Nous sommes arrivés 3e de la compétition. Nos parents et notre professeur nous ont félicités. Nous étions très contents et très fiers ! »

Le 15 décembre 2018, nous avons terminé 2e en danses latines et 1ers en danses standards à la compétition de Vénissieux.

Cassandra et Robine André

Un grand merci à Cassandra et Robine André pour nous avoir régalés avec une belle démonstration !

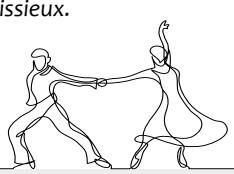

Qu'est-ce que la danse sportive ?

La danse sportive comporte 2 disciplines :

- les danses dites « latines »
- les danses dites « standards ».

Ces disciplines comptent chacune 5 danses ayant une histoire et une origine différente :

Danses latines

- la samba : danse festive et joyeuse, originaire du Brésil ;
- le cha-cha-cha : danse cubaine très énergique ;
- la rumba : danse cubaine, s'apparentant au cha-cha-cha avec un pas de moins ; plus lente, le sentiment prédominant y est l'amour et la sensualité ;
- le paso doble : originaire d'Espagne pour la musique et de France pour la danse, il tire ses origines du flamenco et de la corrida (l'homme représentant le torréro et la femme tour à tour la cape, le taureau ou le toréador) ;
- le jive (proche du rock) : dérivé du boogie-woogie, dansé par les Américains pour fêter les libérations des villes à la fin de la guerre 39-45.

Danses standards

- la valse anglaise ou valse lente ;
- le tango ;
- la valse viennoise ou valse rapide ;
- le slow fox, slow foxtrot ou foxtrot ;
- le quickstep ou quick foxtrot.

La danse sportive, en tant que discipline, comporte plusieurs niveaux qui déterminent notamment les figures autorisées en compétition.
En revanche, en pratique amateur et hors compétition, les figures permises ne connaissent pas de restrictions ou très peu.

© Crédits photos : Mairie de Millery

INFORMATIONS PRATIQUES

Services municipaux

• Mairie
Lundi : 10h - 12h, 14h - 16h,
mardi : 8h30 - 12h
mercredi : 10h - 12h,
jeudi : 8h - 12h et 13h30 18h,
vendredi : 10h - 12h et 14h - 16h
et samedi : 8h30 - 11h30
Tél. : 04 78 46 18 48 /
Fax : 04 78 46 26 00
Courriel : contact@mairie-millery.fr
www.mairie-millery.fr

• Service urbanisme :
permanences tous les matins, sauf le mercredi, aux heures d'ouvertures de la mairie ou par courriel : urba2@mairie-millery.fr

• Entretiens avec Madame le Maire et Mesdames et Messieurs es adjoints : sur rendez-vous en mairie.

• Service communication :
com@mairie-millery.fr

• Bibliothèque municipale
Lundi : de 16h à 19h,
mercredi : de 10h/12h30
et de 14h30/19h,
vendredi : de 9h30/11h30
et de 16h/19h
et le samedi : 9h30/12h30
Tél. : 04 78 46 12 34
Courriel : biblio.millery@wanadoo.fr
www.mairie-millery.fr

• Restaurant scolaire
Tél. : 04 78 46 14 34

• Périscolaire des maternelles
Tél. : 06 71 61 52 08

• Périscolaire des primaires
Tél. : 06 37 54 27 90

• Périscolaire du temps de midi
Tél. : 06 71 61 52 08

• Police Municipale
Tél. : 06 61 66 18 50

• Gendarmerie d'Irigny
Tél. : 04 78 50 30 33

Les aides

• Assistante sociale
Maison du Rhône de Brignais - Tél. : 04 78 05 16 41

• ADMR
Maison des services - rue Bourchanin.
Lundi et jeudi de 10h à 12h - tél. : 04 72 30 79 48
Courriel : admr@fede69.admr.org

• Conciliateur de justice
Mme Guillemain - Les 1er lundis du mois
Lieu de rencontre en mairie (salle à côté de la Poste)
Prendre rendez-vous en mairie, tél. : 04 78 46 18 48

• Passerelle pour l'emploi
Permanences mardi de 9h à 12h,
26 avenue du Sentier - 69390 Millery
Tél. : 04 78 46 01 75 Courriel : passerelle.millery@wanadoo.fr

• CCAS
Les permanences du CCAS sont le mardi et le jeudi matins de 8h30 à 12h. Vous pouvez le joindre au 04 72 30 01 73 (ligne directe) ou au 04 78 46 18 48 (standard) ou par courriel : social@mairie-millery.fr

• Aide au logement
Des permanences d'accueil en mairie et sur rendez-vous sont mises en place à compter : du **8 janvier 2019, le mardi matin, de 10h à 12h, les semaines paires.**

EN BREF

Les chenilles processionnaires

De nombreux conifères sont colonisés par des chenilles processionnaires, susceptibles d'émettre des agents pathogènes à l'origine de réactions cutanées, oculaires et internes par contact direct ou aéroporté.

Des moyens de lutte existent, à mettre en oeuvre avant mi-mars.

La police municipale est à votre disposition pour vous communiquer tous les renseignements utiles.
Vous trouverez l'arrêté concernant la destruction les chenilles processionnaires sur notre site : **https://www.mairie-millery.fr/Espaces-verts.html**

© Crédit photo : Adobe Stock

Débat national

Dans le cadre du débat national annoncé par le Président de la République et sous l'égide de notre Député Jean-Luc Fugit, un débat se tiendra à Millery, **le lundi 4 février 2019 à 20h30, à la salle des fêtes.**

Les élections européennes

La nouvelle réforme électorale est en place depuis janvier 2019.
Le REU (Répertoire Electoral Unique) permet de :

- Fiabiliser des listes électorales
- Permettre l'inscription jusqu'à 30 jours avant un scrutin
- Moderniser la démarche d'inscription.

Pour pouvoir voter aux élections européennes du 26 mai 2019, il faut s'inscrire sur les listes électorales **avant le samedi 30 mars 2019** (initialement la date limite était le 31 décembre 2018).

Voici la liste des pièces à fournir :

- Formulaire d'inscription cerfa N°12669*02- disponible dans toutes les mairies ou par internet via télé procédure de demande d'inscription en ligne.
- Photocopie de votre Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ou périmés depuis moins d'un an,
- Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Des nouvelles cartes électorales seront distribuées courant avril 2019. Chaque électeur se verra attribuer un numéro d'identifiant (INE) sur sa carte. L'ancienne sera à détruire.

Inscription d'office des jeunes de 18 ans :

L'Insee inscrit d'office les jeunes qui atteignent l'âge de 18 ans entre le 1er mars 2018 et le dernier jour de février de 2019, sous réserve de remplir les conditions pour être électeur (nationalité et domicile). Les jeunes qui atteignent l'âge de 18 ans entre le 1er mars 2019 et la veille d'un scrutin sont inscrits dans les mêmes conditions. En mars, le jeune électeur pourra se renseigner auprès de la mairie au « service élections » de la prise en compte de son inscription. Une cérémonie citoyenne sera organisée par la municipalité pour la remise des cartes aux jeunes électeurs.

ÉTAT CIVIL

47 Naissances en 2018

05/01/18	MARTINIERE Noa
06/02/18	GARCIA Louis
06/02/18	MAILLAND Anton
12/02/18	DUCLOUX Manon
23/02/18	CLAPSON Yoann
05/03/18	CHÉRON Mathis
03/03/18	PABST Ezio
14/03/18	NICOLETTI Agathe
14/04/18	PANAFIEU Sacha
18/04/18	PIROT VIGNON Louise
04/05/18	VANEL Méline
04/05/18	GIRAUD RICCHINI Jade
30/05/18	EL HAMMIRI BIETRY Léa
05/06/18	MARNAT Livia
10/06/18	GUAGLIATA Jade
10/06/18	PETIT Elena
18/06/18	BASTIEN Théa
27/06/18	VIAL Estebàn
29/06/18	HILAIRE Clara
30/07/18	MORISSON Lola
04/08/18	GAUCHARD Léanne
24/08/18	VIDOVIC BERTHAUD Thomas
29/08/18	GABRIEL Mia
29/08/18	GABRIEL Zoé
31/08/18	de MAUROY Rose
06/09/18	JOSSERAND Martin
06/09/18	COSTES Adèle
20/09/18	DELONG GRENOT Églantine
30/09/18	PONCET Léo
04/10/18	BERQUIER Corentin
10/11/18	METRAL Lemmy
20/11/18	SORDET Léopold
07/12/18	GONFALONE DE SOUSA TEIXEIRA Diego

14 Mariages en 2018

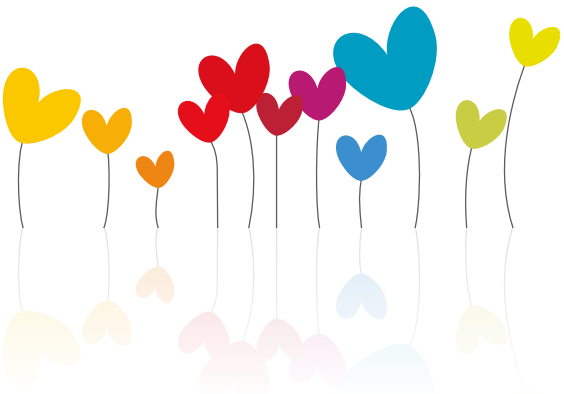

16/06/18	METRAL Jonathan / ARNAUD Camille
01/09/18	BAYARD Diane / VILLENEUVE Guillaume
22/09/18	BIES Sylvain / ROGÉ Julie
29/09/18	MAZILLE Anne / DESCOTES Michel
22/12/18	DREVETON Alexandre / PERRODEAU Mégane

27 Décès en 2018

16/12/2017	BROUCHET René Henri
19/01/18	MOUTON née SIMEONE Georgette Philomène
23/01/18	PARPETTE Christine
27/01/18	GARCIA DE LA TORRE Anselmo
22/02/18	BOULIEU Henri Francis
03/03/18	BOULIEU Lucien Marie
04/03/18	SAGOT Jean-Michel Louis
13/03/18	FORNELLI-DELLACA Patrick
08/04/18	SAFI Boujemaa
26/04/18	BINAZET Louis Léon
04/05/18	FANTET née GUILLARD Andrée
15/05/18	MANCHON née CODINO Sylvianne
01/06/18	CATESSON Jean- Marc Léon
07/06/18	DURAND Michel Jacques Joseph Émile
07/06/18	DUSSUD née CAILLAT Clotilde Jeanne Marie
15/06/18	FAURIEL née BONNET Victoria Célie Maria
27/06/18	VAGANAY Marius
05/07/18	GOUBIER Gilbert Charles Jean
14/07/18	FAGÈDE Alain Etienne
03/08/18	BROTTET née BUGNET Bernadette Marie
01/09/18	TROUILLER née DEMEURE Maria Julienne Thérèse
23/10/18	FRANÇON Jean-Noël Pierre Claude
24/10/18	BIOLLEY née MERMET Blanche Josette
12/11/18	RENNA née DE CRISTOFARO Antonietta
20/11/18	MORTAMET Georges Marcel

Les listes ci-dessus présentent les personnes ou les familles ayant donné leur accord pour apparaître dans le journal municipal.

Libre expression

Agir ensemble pour Millery

Le thème du 101e congrès de l'Association des maires de France (AMF) qui s'est tenu à Paris en novembre était « *Servir et agir pour la république* ». L'occasion a été donnée aux maires de débattre, d'échanger et d'interpeller les pouvoirs publics sur les enjeux majeurs comme les relations entre les communes et leurs intercommunalités, l'avenir de la décentralisation, l'accès aux services essentiels de proximité ou encore les finances locales. Un sondage réalisé par l'Institut d'Études Politiques de Paris et l'AMF révèle que près de 60% des maires actuels des « *petites communes* » ne souhaitent pas se représenter. Un sentiment de désespoir émerge, avec une fracture entre la France rurale et la France urbaine, pour essayer de maintenir un service public de qualité. Le Maire est un des derniers piliers de proximité de la République, et en parallèle, les exigences des citoyens sont de plus en plus fortes, avec un certain manque de tolérance. Le Maire peut avoir du mal à faire face. Le mot d'ordre global était « *on nous en demande toujours plus, avec de moins en moins de moyens* ».

Le Président de la République dans une lettre adressée aux maires et le premier ministre dans son discours au congrès ont ré-exprimé leur confiance en l'échelon local, en indiquant qu'il n'est de réussite que collective.

« *Une commune, un territoire ne peuvent se développer que si se mobilisent en son sein, les citoyens, élus, acteurs économiques, culturels, associatifs, pour porter des projets en commun. Et ce n'est pas la moindre responsabilité des Maires que celle de fédérer toutes ces énergies.* »

Emmanuel Macron, extrait de la lettre aux maires de France.

Dans ce contexte de très fortes tensions sociales et politiques que connaît notre pays, la voix des territoires et des élus qui les représentent doit être entendue, le temps de la concertation est venu, dans le respect mutuel et dans la confiance.

C'est dans cet esprit constructif et participatif, que notre équipe municipale travaille avec la volonté d'améliorer la qualité des services et de répondre au mieux aux besoins de nos concitoyens.

C'est avec toute l'équipe municipale « Agir ensemble pour Millery » que je souhaite, à chaque Millerote et à chaque Millerot, une très bonne année 2019.

Françoise Gauquelin, Agir Ensemble pour Millery - Texte original.

POUR MILLERY

Texte non communiqué

Régine Coullioud et Matthieu Chauvin.
Pour les élus de la liste Pour Millery.

Millery au rythme de nos vies

Millerottes, Millerots

Notre activité au sein du conseil municipal se poursuit. Nos nouvelles sont rares sur le « Bulletin municipal » ou « le Flash info » pour des raisons de timing. En effet, les articles doivent être présentés 2 mois avant leur parution. Vous comprendrez que les nouvelles ne sont plus « très fraiches » !

Nous sommes toujours présents et vigilants quant au devenir de notre commune : éclairage publique, sécurité, voiries, vigilance en période de canicule avec mise à disposition d'une salle commune climatisée.

Vous pouvez suivre nos interventions et leurs réponses sur les comptes-rendus des conseils municipaux.

Nous sommes ouverts à toutes discussions et présenteront vos questions aux prochains CM.

Pour cette nouvelle année, la liste Millery au rythme de nos vies vous souhaite une vie harmonieuse, l'accomplissement de vos rêves, la réussite de vos projets et le bien vivre sur notre commune.

Monique BRET-VITOZ pour MILLERY AU RYTHME DE NOS VIES - 06 23 89 27 91 - Texte original.

JANVIER

Vendredi 18
- Classes en 5 - Assemblée générale, Espace Rencontre, à 20h30
- Thaléïa, Conférence sur l'organisation de notre mémoire selon le Tao par François Ducotterd, à 20h30, Salle Ninon Vallin

Samedi 19
Classes en 9, loto.

Dimanche 20
Messe de la Saint Vincent, église de Millery

Lundi 21 Collecte de sang, à Charly

Mercredi 23
Tapis de lecture « Couleurs » à 16h30, à la bibliothèque

Vendredi 25
Gym Volontaire, - Assemblée générale à 20h30, à l'Espace Rencontre

Samedi 26
Concert « Quiz Musical » par l'ensemble instrumental Charly/Millery, à 20h30 Théâtre Melchior Philibert de Charly

Samedi 26 & dimanche 27
Youri - 12e édition - Foire aux livres à la salle des fêtes

Mardi 29
Conseil communautaire CCVG, à 20h30, à la MIE à Brignais

FÉVRIER

Samedi 2
École Saint Vincent, Portes ouvertes

Lundi 4
Débat national, à 20h30, salle des fêtes

Vendredi 8
Thaléïa, Théâtre : « Cougar à vous ! », à 20h30, à la salle des fêtes

Dimanche 10
- Sud Lyon Basket, Grand loto à Vourles, à la salle omnisports Jean De Pascal
- Vide Grenier des Jeunes Sapeurs Pompiers de 8h à 17h, salle des fêtes de Millery

Mardi 12
Club de l'Amitié, Bugnes à 14h30, à la salle des fêtes

Mercredi 13
- Raconte tapis « Bientôt l'hiver », à 16h30, à la bibliothèque
- Conseil municipal, 20h30, salle du conseil **(exceptionnellement mercredi)**

Dimanche 24
MA't Boxes – Coupe du monde, à Thurins

MARS

Mardi 5 Collecte de sang, à Vourles

Mercredi 6
Conférence sur les aides à la rénovation énergétique du logement, à 20h30, en mairie de Millery, salle du Conseil

Samedi 9
- Patrimoine & Traditions - Assemblée Générale, à 15h, à la salle Ninon Vallin
- Thaléïa, Théâtre à 20h, salle des fêtes

Dimanche 10
- École Vivante- Rando Mill'vignes, départ à la salle des fêtes, à partir de 8h

Jeudi 14
Repas bleu, à 12h, salle des fêtes

Dimanche 17
Ma't Boxes – Coupe des Novices, à Charvieu

Mardi 19
Cessez-le-feu en Algérie 1962, Journée du souvenir et du reccueillement

Mercredi 20
Kamishibaï « Fichus maillots » à 16h30, à la bibliothèque

Samedi 23
- Cérémonie de la pose de la 1ere pierre École maternelle, à 11h
- ~~MEJC - Carnaval 6 continents au parc Bourchhanin de 14h à 18h :~~ ANNULÉ
- Bbibliothèque : Participation au carnaval avec la MEJC, à la Bibliothèque

Mardi 26
Conseil communautaire CCVG à 20h30 à la MIE à Brignais

Jeudi 28
Conseil municipal, 20h30, salle du conseil

Samedi 30
- MEJC – Assemblée générale et jeux de société en famille, dès 10h30, salle Jeanne d'Arc
- Nettoyage de Printemps de la commune
- Classes en 9, bal à la salle polyvalente

Dimanche 31
Musique à Millery - Concert symphonique salle polyvalente avec l'orchestre « la chambre symphonique »

AVRIL

Lundi 1er Collecte de sang, à Charly

Dimanche 7
Musique à Millery - Audition de printemps à la salle polyvalente sur le thème « musiques du monde »

Mardi 9
Club de l'Amitié, Anniversaires, à 14h30, salle des fêtes

Vendredi 12
École Mil'Fleurs, carnaval avec l'école maternelle

Dimanche 14
Millery Demain, Chasse aux oeufs

Lundi 29 au dimanche 5 mai
Vogue sur la place du Bouton (place du marché)

MAI

Mardi 7
École Maternelle, spectacle des élèves, à 18h au Sémaphore

Dimanche 12
École Saint Vincent, Vide Grenier

Mercredi 15
Repas bleu, à 12h, salle des fêtes

Dimanche 19
Patrimoine & Traditions - La Rose Ninon Vallin et la Maison Gaujard, salle Ninon Vallin

Samedi 18 & dimanche 19
Week-end culturel - Sentiers des Arts

Jeudi 23
Conseil municipal, 20h30, salle du conseil

Vendredi 24
Patrimoine & Traditions – Musée ethnographique d'Usson-en-Forez, à 15h, à Usson-en-Forez

Dimanche 26
Élections européennes

Mardi 28 Conseil communautaire CCVG à 20h30 à la MIE à Brignais

JUIN

Samedi 1er
Musique à Millery - Concert « Queen » par l'ensemble instrumental Charly/Millery à 20h30 Théâtre Melchior Philibert de Charly

Lundi 3 Collecte de sang, à Vernaison

Vendredi 7
Musique à Millery - Fête d'été de l'école de musique au parc Mestre

Dimanche 16
- MEJC - Gala de danse - de 16h à 18h à l'Espace Maurice Dubernard à Charly
- Classes en 9, défilé et repas, salle des fête

Mardi 25
Conseil communautaire CCVG à 20h30 à la MIE à Brignais

Jeudi 27
Repas bleu, à 12h, salle des fêtes

Samedi 29
- Concert « Queen » par l'ensemble instrumental Charly/Millery à 20h30 Théâtre Jean Marais à Saint Fons
- École saint Vincent - Fête de l'école

JUILLET

Jeudi 4
Conseil municipal, 20h30, salle du conseil

Vendredi 5, samedi 6 & dimanche 7
Chiloé*- A l'ombre du Cuvier - Concerts Exposition

Du Lundi 8 au vendredi 12
Chiloé*- Stage Théâtre et arts plastiques

Samedi 13
Guinguette - Club bouliste

Dimanche 14
Municipalité, Festivités du 14 juillet

Lundi 29 Collecte de sang, à Charly

SEPTEMBRE

Lundi 2 Rentrée des classes

Samedi 7 Forum des associations

Mardi 10 Collecte de sang, à Vourles

Samedi 21
Classes en 5 – 4e édition intergénérationnelle des Classes en 5, à 15h

Jeudi 26 Conseil municipal, 20h30, salle du conseil

OCTOBRE

Lundi 7 Collecte de sang, à Vernaison

Lundi 7 au Dimanche 13
Semaine Bleue

NOVEMBRE

Lundi 11
Armistice 14/18, cérémonie 11h, au cimetière

Jeudi 21
Conseil municipal, 20h30, salle du conseil

DÉCEMBRE

Lundi 2 - Collecte de sang, à Charly

Dimanche 8
Municipalité, Fête du 8 décembre

Jeudi 19
Conseil municipal, 20h30, salle du conseil

© Crédits photos : Classes en 8